

## Les exclus

# Le phénomène de la mendicité dans l'Union soviétique d'après-guerre

**Elena Zubkova, Larissa Zakharova, Grégory Dufaud**

DANS **ANNALES. HISTOIRE, SCIENCES SOCIALES** 2013/2 68e année , PAGES 357 À 388  
ÉDITIONS ÉDITIONS DE L'EHESS

ISSN 0395-2649

Date de mise en ligne : 20/05/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-annales-2013-2-page-357?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Les exclus

## Le phénomène de la mendicité dans l'Union soviétique d'après-guerre\*

*Elena Zubkova*

**Au premier regard**, la mendicité est un phénomène secondaire du quotidien soviétique, mais son étude dévoile la nature des relations entre les individus et les mécanismes d'ingénierie sociale. Elle peut ainsi servir de loupe pour observer la vie quotidienne en Union soviétique en tant qu'elle permet de découvrir le point de vue des marges inférieures de la société et la situation d'individus exclus. La formation de la société soviétique est le résultat d'un projet étatique au but précis<sup>1</sup>, lors de la réalisation duquel des groupes et des individus ont réussi à intégrer le système des nouvelles relations sociales, contrôlé et soutenu par l'État, tandis que d'autres en ont été exclus et qualifiés d'« étrangers ». Le vocabulaire politique

\* L'article a été préparé dans le cadre du projet « L'ordre social et les groupes sociaux en URSS. Stratégies d'intégration et pratiques d'exclusion pendant les années 1940-1960 », Exzellenzcluster « Kulturelle Grundlagen von Integration », université de Constance, 2012.

1 - Ce genre de projets d'ingénierie sociale ne constitue pas la particularité exclusive du régime soviétique. Il existe des études comparatives consacrées notamment aux pratiques d'inclusion/exclusion utilisées par les régimes stalinien en URSS et nazi en Allemagne. Voir Sheila FITZPATRICK et Alf LÜDTKE, « Energizing the Everyday: On the Breaking and Making of Social Bonds in Nazism and Stalinism », in M. GEYER et S. FITZPATRICK (dir.), *Beyond Totalitarianism: Stalinism and Nazism Compared*, New York, Cambridge University Press, 2009, p. 267-301 ; Christopher R. BROWNING et Lewis H. SIEGELBAUM, « Frameworks for Social Engineering: Stalinist Schema of the Identification and the Nazi *Volksgemeinschaft* », *Ibid.*, p. 231-265 ; Peter FRITZSCHE et Jochen HELLEBECK, « The New Man in Stalinist Russia and Nazi Germany », *Ibid.*, p. 302-344.

soviétique associait des mots-marqueurs aux exclus : « ennemis du peuple », « ci-devant » (*byvšie*), « privés de droits civiques » (*lišency*), « koulaks », etc. Leur définition reposait avant tout sur des critères politiques, le régime luttant ainsi contre ses adversaires réels mais aussi, et surtout, imaginaires. Parmi eux se trouvent d'abord ceux qui occupaient des positions privilégiées sous l'« ancien régime ». En revanche, les représentants des couches les plus pauvres de la population, y compris les marginaux, étaient *a priori* considérés comme des alliés du régime bolchevik. Les bolcheviks ont vaincu en brandissant le slogan selon lequel « celui qui n'était rien deviendra quelqu'un<sup>2</sup> », mais le temps passant, il est devenu évident que la plupart de ceux n'ayant été personne le resteraient. Mendiants, vagabonds et prostituées appartenaient au quotidien soviétique, tout comme ils faisaient jadis partie du quotidien de la Russie tsariste. Dans quelle mesure l'État soviétique a-t-il été capable de contrôler les phénomènes d'exclusion sociale (et de les empêcher) et à quel point la société réintérait-elle les exclus ? Examiner le phénomène de la mendicité en URSS contribue à répondre à ces questions.

L'analyse de la mendicité à travers l'optique de l'intégration et de l'exclusion ouvre de nouvelles perspectives méthodologiques pour des recherches historiques dans ce domaine, y compris d'un point de vue comparatiste à l'échelle européenne<sup>3</sup>. Pour l'instant, les pratiques soviétiques relatives à la mendicité sont mal inscrites dans le contexte international dans la mesure où les études sur la mendicité en URSS n'en sont qu'à leurs débuts. L'usage de la notion de « misère » (*niščenstvo*) dans le vocabulaire officiel soviétique a une histoire singulière. Dans les années 1920, cette notion était assez largement utilisée, mais s'est retrouvée pratiquement interdite dans les années 1930, avant que ne survienne un changement terminologique dans les documents législatifs et dans le discours public au tournant des années 1940-1950 : le mot « misère » est alors remplacé par celui de « mendicité » (*poprošajničestvo*), à la fois pour des raisons idéologiques – éviter l'allusion indésirable au fait que la pauvreté soit au fondement de la misère – et pour des raisons plus pragmatiques – définir plus strictement ce qu'est la mendicité sur le plan légal<sup>4</sup>. La notion de mendicité (du verbe « mendier ») se réfère à un type d'actions

2 - « Kto byl nikem – tot stanet vsem » est un passage de l'Internationale, hymne officiel de l'Union soviétique jusqu'en 1944.

3 - Un des axes du projet de l'université de Trèves « Étrangers et pauvres. Le changement de formes de l'inclusion et de l'exclusion de l'Antiquité à nos jours » était consacré au problème de la mendicité (*niščenstvo*) : Beate ALTHAMMER (dir.), *Bettler in der europäischen Stadt der Moderne: Zwischen Barmherzigkeit, Repression und Sozialreform*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2007. Deux articles sur la mendicité en Russie sont publiés dans ce volume : Hubertus JAHN, « Das St. Petersburger Bettlerkomitee, 1837-1917 », p. 91-112, et Marija KUDRJAVCEVA, « Bettler in St. Petersburg am Ende des 20. Jahrhunderts. Einige Porträts », p. 301-324.

4 - Dans les documents législatifs des années 1920, c'est le terme *niščenstvo* qui était utilisé. Le 26 août 1929, une ordonnance du Comité central exécutif de toute la Russie et du Conseil des commissaires du peuple de la RSFSR est édictée « Sur les mesures pour liquider la misère (*niščenstvo*) et l'orphelinat parmi les adultes ». En 1951, l'oukase du présidium du Conseil suprême d'URSS « Sur les mesures de lutte contre les éléments antisociaux et parasites » vise des personnes qui pratiquaient la mendicité (*poprošajničestvo*).

particulières, à un comportement stéréotypé<sup>5</sup>. Il est cependant nécessaire de préciser, à chaque fois, l'objet d'étude. Selon moi, la meilleure définition de la misère/mendicité est celle, fonctionnelle, proposée par Beate Althammer: la mendicité, dit-elle, est une « demande individuelle de charité, sous une forme monétaire ou en nature, exprimée à l'aide de mots, de gestes, de symboles corporels et d'autres signes reconnaissables, adressés à des personnes sans lien de parenté ni de connaissance avec le demandeur et qui fait explicitement appel au besoin d'être aidé<sup>6</sup> ». Selon cette définition, la misère est proche de son analogue russe, la mendicité.

La contradiction entre la réalité et les pratiques discursives constitue d'emblée une spécificité dans la représentation soviétique du problème de la mendicité. La thèse répandue par la propagande dès les années 1930 selon laquelle la mendicité, la famine et le chômage ont disparu d'Union soviétique a contribué à construire une image positive de l'État et du régime soviétique, où régnait la justice de classe puis la justice sociale. Les « anomalies sociales », telles la mendicité, les sans-abri, la prostitution, classées par la propagande parmi les « vestiges du passé », les « tâches de naissance du capitalisme » (*rodimye pjatna kapitalizma*), sont alors supprimées. Les notions de « pauvreté » et de « mendicité » ne sont mentionnées dans les pages de la presse soviétique et dans d'autres textes de propagande que comme des attributs de la société capitaliste. Les études consacrées à la pauvreté s'interrompent en URSS à la fin des années 1920, et le thème de la mendicité est banni du discours public au milieu des années 1930. La première publication à se pencher de nouveau sur ce thème date de 1954<sup>7</sup>.

Une situation paradoxale naît de ce piège idéologique, puisque la mendicité tout à la fois existe et n'existe pas. Le mendiant est une figure familière du quotidien des villes ; la police (appelée « milice » en russe) et les services sociaux, chacun dans les limites de ses compétences, tentent, sans grand succès, de lutter contre la mendicité. Les citoyens ordinaires compatissent et s'indignent, mais, dans l'espace discursif public – la presse, la littérature, le cinéma –, ce phénomène ne donne

5 - Les commentaires à l'article 209 du Code pénal de la RSFSR de 1960 donnent, pour la première fois, une définition normative de la mendicité (*poprošajničestvo*), selon laquelle elle est classée parmi les actions criminelles: « La mendicité est l'acte de quêmander de l'argent, des vêtements, de la nourriture, etc., aux citoyens ou aux organisations (étatiques, sociales ou, par exemple, aux communautés religieuses), par des personnes qui évitent le travail socialement utile et pour qui la mendicité est un moyen d'existence unique ou supplémentaire, ou bien par des personnes qui ont des ressources issues du travail (qui perçoivent des pensions de retraite, qui sont à la charge des enfants, des parents ou de l'État, etc.), mais qui mentent à cause de leur penchant pour l'alcool ou pour faire des économies, etc. » La loi prévoit, en cas d'exercice systématique de la mendicité, la réclusion pour un délai qui peut atteindre deux ans ou des travaux correctionnels pour une période de six mois à un an. Voir Nikolaj BELJAEV et Mihail ŠARGORODSKIJ (dir.), *Kommentarij k Ugolovnomu kodeksu RSFSR 1960 g.*, Leningrad, Izd-vo Leningradskogo universiteta, 1962, p. 356.

6 - Beate ALTHAMMER, « Einleitung », in B. ALTHAMMER (dir.), *Bettler in der europäischen Stadt...*, op. cit., p. 3-22, citation p. 9.

7 - I. DAMASKIN, « Spekuljacija na čitkosti », *Literaturnaja gazeta*, 23 sept. 1954, p. 2.

lieu à aucune discussion. L'absence de documents officiels publics, pouvant constituer des sources pour l'histoire de la mendicité de la fin des années 1920 jusqu'au milieu des années 1950, a influencé la production historiographique : le phénomène de la mendicité pendant cette période, et même au-delà, n'est présent que de façon fragmentaire dans les recherches historiques. S'il existe un grand nombre de travaux sur la mendicité en Russie prérévolutionnaire, les pratiques soviétiques en la matière n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse systématique<sup>8</sup>. Il n'est pas anodin que, dans des ouvrages généraux consacrés à ce sujet en Russie, la période allant de l'après-1945 au début des années 1990 soit décrite de manière très schématique, sous la forme d'une brève rétrospective historique<sup>9</sup>.

Hubertus Jahn, auteur d'une brillante étude sur la mendicité en Russie à l'époque prérévolutionnaire, écrit avoir « consciemment renoncé » à examiner les archives de l'époque soviétique « puisque les autorités d'URSS ont négligé jusqu'à la Perestroïka le phénomène de la pauvreté et de la mendicité », l'absence de sources fiables, en particulier statistiques, « rendant pratiquement impossible une étude systématique de ce phénomène pendant la période soviétique »<sup>10</sup>. Cette appréciation est en réalité trop pessimiste et plusieurs aspects liés à la mendicité pendant la période de l'après-guerre ont déjà été étudiés. Les recherches ont avant tout été consacrées aux catégories de la population obligées de mendier plus souvent que les autres. Beate Fieseler, Mark Edele et Robert Dale ont, pour leur part, traité de la mendicité des invalides de guerre<sup>11</sup>. En analysant le système des pensions de retraite et de placements dans le monde du travail de cette catégorie de la population, B. Fieseler arrive à la conclusion selon laquelle l'absence de protection sociale adéquate et les stratégies d'adaptation ont été les principales raisons du recours à la mendicité parmi les anciens combattants (*frontoviki*) et de

8 - Pour un aperçu de l'historiographie du problème de la mendicité en Russie prérévolutionnaire, voir H. JAHN, *Armes Russland...*, *op. cit.*, p. 13-19; Elena Ju. ZUBKOVA, « S protjanutoj rukoj. Niščie i niščienstvo v poslevoennom SSSR », *Cahiers du monde russe*, 49-2/3, 2008, p. 441-474, ici p. 442-445.

9 - Voir, par exemple, Marina L. BUTOVSKAJA, Ivan Ju. D'JAKONOV et Marina A. VANČATOVA, *Breduščie sredi nas. Niščie v Rossii i stranah Evropy, istorija i sovremennost'*, Moscou, Naučnyj mir, 2007; Olga A. LIHODEJ, *Professional'noe niščienstvo i brodjažničestvo kak social'nyj fenomen*, Saint-Petersbourg, Sankt-Peterburgskij universitet vodnyh komunikacij, 2004; Jeanine BRAITHWAITE, « The Old and New Poor in Russia », in J. KLUGMAN (dir.), *Poverty in Russia: Public Policy and Private Responses*, Washington, The World Bank, 1997, p. 29-64; H. JAHN, *Armes Russland...*, *op. cit.*

10 - H. JAHN, *Armes Russland...*, *op. cit.*, p. 19 et 140.

11 - Beate FIESELER, « Arme Sieger: Die Invaliden des Großen Vaterländischen Krieges », *Osteuropa*, 55-4/6, 2005, p. 207-218; *Id.*, « The Bitter Legacy of the 'Great Patriotic War': Red Army Disabled Soldiers under Late Stalinism », in J. FÜRST (dir.), *Late Stalinist Russia: Society between Reconstruction and Reinvention*, New York/Abingdon, Routledge, 2006, p. 46-61; *Id.*, « 'La protection sociale totale'. Les hospices pour grands mutilés de guerre dans l'Union soviétique des années 1940 », *Cahiers du monde russe*, 49-2/3, 2008, p. 419-440; Mark EDELE, *Soviet Veterans of World War II: A Popular Movement in an Authoritarian Society, 1941-1991*, Oxford, Oxford University Press, 2009; Robert DALE, « Rats and Resentment: The Demobilization of the Red Army in Post-War Leningrad, 1945-1950 », *Journal of Contemporary History*, 45-1, 2010, p. 113-133.

leur marginalisation<sup>12</sup>. L'étude de R. Dale, centrée sur Leningrad, confirme cette conclusion et montre combien la rhétorique officielle du soutien aux invalides de guerre était en décalage avec la réalité de leur réinsertion à la vie civile. M. Edele, quant à lui, examine la mendicité des vétérans en tant que type d'emploi illégal formant une subculture spécifique et une « société de l'ombre »<sup>13</sup>. Il existe également des travaux consacrés à la situation des orphelins pendant et après la Seconde Guerre mondiale, appelée Grande Guerre patriotique en Union soviétique<sup>45</sup>. Leurs auteurs révèlent l'état désastreux dans lequel se trouvent les enfants ayant perdu leurs parents et étant dépourvus de protection sociale. Le vol et la mendicité, selon Juliane Fürst, sont leur seul moyen de survie<sup>15</sup>. En même temps, les pratiques concrètes de la mendicité infantile dans les années d'après-guerre, et les mesures pour lutter contre elles, ne sont que peu analysées<sup>16</sup>. Elle est pourtant devenue massive en raison de la famine de 1946-1947 à laquelle Veniamin Zima a consacré un livre<sup>17</sup>. Donald Filtzer observe la situation des citoyens, y compris des orphelins, mais dans le contexte plus général des conditions de vie et de la baisse du niveau de vie après la guerre<sup>18</sup>. Ces recherches permettent de reconstruire et de

12 - L'analyse la plus détaillée du système de protection sociale et des stratégies d'adaptation des invalides de guerre est présentée dans l'ouvrage issu de la thèse d'habilitation de Beate FIESELER, *Arme Sieger: Die Invaliden des « Großen Vaterländischen Krieges » der Sowjetunion 1941-1991*, Cologne, Böhlau Verlag, à paraître en 2013. Je remercie B. Fieseler de m'avoir donné la possibilité de prendre connaissance, avant sa publication, de sa thèse d'habilitation intitulée « Die Invaliden des 'Großen Vaterländischen Krieges' der Sowjetunion. Eine politische Sozialgeschichte, 1941-1991 », soutenue à l'université de Bochum en 2004.

13 - M. EDELE, *Soviet Veterans...*, *op. cit.*, p. 93-94; *Id.*, *Stalinist Society: 1928-1953*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

14 - Maria P. ZEZINA, « Social'naja zaščita detej-sirot v poslevoennye gody », *Voprosy istorii*, 1, 1999, p. 127-136; *Id.*, « Bez sem'i: siroty poslevoennoj pory », *Rodina*, 9, 2001, p. 82-87; Katrin BOECKH, *Stalinismus in der Ukraine: Die Rekonstruktion des sowjetischen Systems nach dem Zweiten Weltkrieg*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2007, p. 451-474; Juliane FÜRST, « Between Salvation and Liquidation: Homeless and Vagrant Children and the Reconstruction of Soviet Society », *The Slavonic and East European Review*, 86-2, 2008, p. 232-258; *Id.*, *Stalin's Last Generation: Soviet Post-War Youth and the Emergence of Mature Socialism*, Oxford, Oxford University Press, 2010; Rachel F. GREEN, « 'There Will Not Be Orphans Among Us': Soviet Orphanages, Foster Care, and Adoption, 1941-1956 », thèse, University of Chicago, 2006; Ruth KIBELKA, *Wolfskinder: Grenzgänger an der Memel*, Berlin, BasisDruck, 1996; Olga KUCHERENKO, « Without a Family: Public Order, Social Welfare, and Street Children in the Wartime Soviet Union », *Australian Journal of Politics and History*, 58-3, 2012, p. 421-436.

15 - J. FÜRST, *Stalin's Last Generation...*, *op. cit.*, p. 37.

16 - Les pratiques de la mendicité infantile sont décrites par exemple dans R. KIBELKA, *Wolfskinder...*, *op. cit.*, p. 39-45. Sur la mendicité des enfants à Leningrad pendant le blocus, voir Sergej V. JAROV, *Blokadnaja etika. Predstavlenija o morali v Leningrade v 1941-1942 gg.*, Saint-Pétersbourg, Nestor-istorija, 2011, p. 218-221.

17 - Veniamin F. ZIMA, *Golod v SSSR 1946-1947 godov: proischoždenie i posledstvija*, Moscou, Institut rossijskoj istorii, Rossijskaja akademija nauk, 1996, p. 205-235.

18 - Donald A. FILTZER, *Soviet Workers and Late Stalinism: Labour and the Restoration of the Stalinist System after World War II*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002; *Id.*, *The Hazards of Urban Life in Late Stalinist Russia: Health, Hygiene, and Living Standards, 1943-1953*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

décrire des pratiques sociales autour du phénomène de la mendicité. L'historiographie récente s'intéresse enfin aux mendiants en tant qu'objet de politiques d'État. Comme le présentent les travaux de Vassili Popov, Nathalie Moine, David Shearer, le système des passeports est un des principaux instruments de lutte contre ce phénomène en Union soviétique<sup>19</sup>. Le discours officiel l'associe au « parasitisme » et les mendiants à une catégorie de personnes qui « mènent un mode de vie antisocial, parasite ». Un article de Sheila Fitzpatrick est ainsi consacré à la construction des identités asociales lors de l'élaboration de la législation contre les « parasites sociaux » en URSS<sup>20</sup>.

Différents aspects de la mendicité après la guerre sont donc discutés par les historiens, mais ils ne tiennent cependant qu'une place secondaire, voire périphérique, dans leurs recherches, car les auteurs mentionnés ont d'autres objectifs. Dans la continuité de mes travaux récents<sup>21</sup>, je me propose ici de modifier notre regard sur la mendicité et de la placer au centre de la recherche, de sorte qu'elle se retrouve à la convergence des processus sociaux et politiques, des pratiques administratives et ordinaires, des sens symboliques qui caractérisent le quotidien soviétique. Des avancées ont déjà été faites dans cette direction. La mendicité peut être classée en deux catégories, en fonction des motivations, de la durée et du caractère de la pratique, occasionnelle ou professionnelle, sachant que la première peut se transformer en un mode de vie stable et en une activité professionnelle. Dans cet article, la mendicité sera examinée avant tout comme une réaction à la pauvreté extrême, une stratégie de survie de la part de groupes sociaux qui se sont retrouvés en situation d'exclusion en raison de leur niveau de vie trop faible. C'est pourquoi l'attention sera centrée sur la mendicité par besoin (*vynuždennoe*), non sur la pratique professionnelle. Le cadre chronologique est celui des années 1940-1960, la guerre et l'immédiat après-guerre voyant en effet s'accroître le phénomène alors qu'au tournant des années 1950-1960, l'État tente d'y remédier par le biais de mesures de protection sociale<sup>22</sup> et d'une nouvelle législation<sup>23</sup>.

19 - Vasilij P. POPOV, « Paspornnaja sistema v SSSR. 1932-1976 », *Sociologičeskie issledovanija*, 8, 1995, p. 3-14, et 9, 1995, p. 3-13; Nathalie MOINE, « Système des passeports, marginaux et marginalisation en URSS, 1932-1953 », *Communisme*, 70-71, 2003, p. 87-108; *Id.*, « Vnutrisojuznye granicy graždanstvennosti: territorial'noe vyraženie diskriminacii v Sovetskom Sojuze čerez pasportnuju sistemu », in T. S. KONDRAT'eva et A. K. SOKOLOV (dir.), *Režimnye ljudi v SSSR*, Moscou, ROSSPĖN, 2009, p. 257-276; David R. SHEARER, « Elements Near and Alien: Passportization, Policing, and Identity in the Stalinist State, 1932-1952 », *The Journal of Modern History*, 76-4, 2004, p. 835-881.

20 - Sheila FITZPATRICK, « Social Parasites: How Tramps, Idle Youth, and Busy Entrepreneurs Impeded the Soviet March to Communism », *Cahiers du monde russe*, 47-1/2, 2006, p. 377-408.

21 - E. Ju. ZUBKOVA, « S protjanutoj rukoj... », art. cit.; Elena Ju. ZUBKOVA et Tat'jana Ju. ŽUKOVA (dir.), *Na « kraju » sovetskogo obščestva. Social'nye marginaly kak ob'ekt gosudarstvennoj politiki, 1945-1960-e gg.*, Moscou, ROSSPĖN, 2010.

22 - Parmi les mesures de protection sociale contre la pauvreté, citons avant tout la réforme des retraites de 1956, ainsi que l'augmentation du salaire minimal et l'introduction de réductions pour les familles dites « à ressources modestes » (exonération fiscale, cantine gratuite dans les écoles, inscription prioritaire dans les crèches, les garderies et les jardins d'enfants, etc.).

23 - En 1960, un article prévoyant une responsabilité pénale en cas d'exercice de la mendicité est inclus dans les Codes pénaux républicains. Le 4 mai 1961, en RSFSR,

Pour montrer la spécificité et la continuité dans l'attitude du pouvoir communiste à l'égard de la mendicité, l'article commencera par une brève présentation de l'histoire de la lutte contre ce phénomène de la révolution de 1917 jusqu'au milieu des années 1950, puis la mendicité d'après-guerre sera décrite à travers des histoires de vie de mendiants. La reconstruction s'appuie sur un ensemble unique de sources, les matériaux de la commission chargée d'examiner l'état de la lutte contre la mendicité (1954). Enfin, la dernière partie de l'article concernera le discours public sur la mendicité dans les années 1950-1960 et présentera les points de vue des autorités et de la société sur les exclus.

## La mendicité en URSS, des années 1920 aux années 1950

Si la mendicité est un phénomène dont les autorités bolcheviques ont hérité de l'empire russe, elles sont également confrontées à une « nouvelle » mendicité, conséquence de deux révolutions et de deux guerres, la Première Guerre mondiale et la guerre civile<sup>24</sup>. Du fait des restrictions budgétaires, la question devait être résolue de façon sélective, les efforts étant dirigés vers les enfants, dans le cadre de la lutte contre le vagabondage infantile<sup>25</sup>. La propagande classe la mendicité, à l'instar d'autres déviances sociales, dans la catégorie des « vestiges du passé ». Mendiants, prostitués et criminels sont considérés comme des « résidus » voire des « victimes » de l'ancien régime, amenés à disparaître avec la construction de la nouvelle société. Il n'existe pas de lois pour réguler les pratiques administratives dans ce domaine, les pouvoirs locaux agissant souvent à leurs risques et périls<sup>26</sup>. En même temps, malgré le chaos législatif, on tente, dès le milieu des années 1920, de définir les déviances et d'élaborer des mesures de lutte contre les « anomalies »

paraît une loi contre les soi-disant « parasites » parmi lesquels sont classés les mendiants. Des lois semblables sont édictées de 1957 à 1961 dans les autres républiques d'URSS.

24 - La recherche la plus détaillée concernant la mendicité des années 1920 est l'œuvre d'un juriste, criminologue, Alexei Gercenzon. Le recensement de 1926 sert de base documentaire à cette recherche : Alexej A. GERCENZON, « Niščenstvo i bor'ba s nim v uslovijah perehodnogo perioda », in E. K. KRASNUŠKIN (dir.), *Niščenstvo i besprizornost'*, Moscou, Izd-vo Moszdravotdela, 1929, p. 6-56. Sur la mendicité en URSS dans les années 1920, voir aussi Gennadij A. BORDJUGOV, « Social'nyj parazitizm ili social'nye anomalii? Iz istorii bor'by s alkogolizmom, niščenstvom, prostitutiej, brodjažničestvom v 20-30-e gody », *Istorija SSSR*, 1, 1989, p. 60-73 ; Ol'ga A. LIHODEJ, *Professional'noe niščenstvo i brodjažničestvo kak social'nyj fenomen russijskogo obščestva*, Saint-Pétersbourg, Sankt-Peterburgskij universitet vodnyh kommunikacij, 2004, p. 83-100.

25 - Sur la mendicité des enfants dans le contexte de la lutte contre les enfants vagabonds, voir Allan M. BALL, *And Now My Soul Is Hardened: Abandoned Children in Soviet Russia, 1918-1930*, Berkeley, University of California Press, 1994, p. 44-60 ; Aleksandr Ju. ROŽKOV, « Bor'ba s besprizornost'ju v pervoe sovetskoe desjatiletie », *Voprosy istorii*, 1, 2000, p. 134-139 ; Natalija V. RJABININA, *Detskaja besprizornost' i prestupnost' v 1920-e gg.*, Iaroslavl, Jaroslavskij gosudarstvennyj universitet, 1999.

26 - G. A. BORDJUGOV, « Social'nyj parazitizm... », art. cit., p. 64.

sociales. Les discussions autour de la notion de « parasitisme social <sup>27</sup> » répartissent les individus en deux catégories : les « éléments socialement dangereux » (*social'no opasnye*) ou « socialement étrangers » (*social'no vrednye*) <sup>28</sup>. Pour les mendiants relevant de la seconde catégorie, il est jugé inutile de recourir à des mesures répressives, mais nécessaire de leur accorder une aide sociale.

Au tournant des années 1920-1930, les mesures prophylactiques sont privilégiées, témoignant d'une approche différenciée des déviations sociales. La lutte contre les anomalies sociales (la mendicité, la prostitution, les enfants vagabonds, l'alcoolisme) relève d'un programme d'État et est intégrée au premier plan quinquennal <sup>29</sup>. En 1929, l'ordonnance du Conseil exécutif central de Russie (VCIK) et du Conseil des commissaires du peuple (SNK) « Sur les mesures pour liquider la mendicité et les adultes vagabonds » donne un fondement législatif à la lutte contre la mendicité. Il y est prescrit de « choisir la rééducation par le travail des personnes pratiquant la mendicité et le vagabondage (des adultes) comme mesure la plus appropriée pour <les> liquider <sup>30</sup> ». Un réseau d'établissements « éducatifs » spéciaux, alliant système de patronage et placement forcé, est créé afin d'accueillir les personnes se livrant à ces pratiques : les agences de placement, les ateliers, les colonies agricoles et les établissements fermés au régime d'internement forcé étant déjà tous présents dans l'empire russe et dans d'autres pays <sup>31</sup>. Pour lutter contre la mendicité, le nouveau pouvoir emprunte donc beaucoup, sans le dire néanmoins, à l'expérience tsariste. Une exception concerne la charité privée, totalement exclue des formes d'aide aux couches sociales vulnérables. L'« assistance » (*prizrenie*) sociale est rebaptisée « protection » (*obespečenie*) sociale et transférée à l'État. Le principe paternaliste de l'organisation de l'aide aux nécessiteux s'ancre et le slogan concernant « l'attention portée par l'État » à ses citoyens veut en être le reflet. La catégorisation des individus selon le principe de classe, fondé en réalité sur la loyauté politique et l'utilité sociale, a pour effet de priver des groupes sociaux entiers de protection sociale, à commencer par les « ci-devant » (*byvsšie*), les représentants des anciennes classes et groupes privilégiés de l'empire russe <sup>32</sup>.

La famine a toujours été une des raisons principales de la diffusion de la mendicité en Russie, et c'est le cas après la révolution à la suite des famines massives de 1921-1922 et de 1932-1933. Traditionnellement, la population s'enfuyait des régions fortement touchées par la famine et la mendicité devenait une stratégie de survie, mais, durant celle de 1932-1933, les restrictions administratives, sévères, imposées aux populations fuyant les régions touchées mettent fin à ce type de

27 - Sur l'histoire et la signification du terme « parasitisme social » et sur les pratiques soviétiques de lutte contre ce phénomène, voir S. FITZPATRICK, « Social Parasites... », art. cit.

28 - G. A. BORDJUGOV, « Social'nyj parazitizm... », art. cit., p. 64-65.

29 - *Ibid.*, p. 65.

30 - *Sobranie zakonov RSFSR*, 6, 1929, art. 659.

31 - Pour plus de détails, voir G. A. BORDJUGOV, « Social'nyj parazitizm... », art. cit., p. 66-67.

32 - Sur les pratiques discriminatoires à l'égard des « ci-devant », voir Tat'jana M. SMIRNOVA, « Byvsšie ljudi » *Sovetskoj Rossii. Strategii vyživanija i puti integracii. 1917-1936 gody*, Moscou, « Mir istorii », 2003.

migration<sup>33</sup>. Le contrôle et la répression des mendiants sont dès lors renforcés. Le système des passeports intérieurs, introduit en 1933, devient l'un des principaux instruments de cette politique<sup>34</sup>. Le paragraphe secret de l'« Instruction sur la remise des passeports » précise les restrictions auxquelles est soumise la remise des passeports aux personnes « qui n'exercent pas un travail socialement utile<sup>35</sup> ». À partir de ce moment et pendant toute la période soviétique, la mendicité est donc considérée comme la « tentative d'éviter le travail socialement utile », notion qui n'est pourtant définie par aucun document législatif<sup>36</sup>. Les frontières séparant les diverses catégories qui « évitent le travail socialement utile » (ou, dans une autre version, « qui n'exercent pas un travail socialement utile ») sont extrêmement floues et se déplacent en fonction de la conjoncture politique<sup>37</sup>.

L'introduction du passeport intérieur marque clairement un tournant vers une politique de répression à l'égard des populations les plus démunies. Lors de l'adoption de la nouvelle Constitution en 1936, la construction des fondements de la société socialiste est déclarée achevée et, par la même occasion, la liquidation de la mendicité et du chômage<sup>38</sup>. Or, par leur simple existence, mendiants, vagabonds et criminels abîment ce trop beau tableau : la nouvelle société est bâtie, mais les « vestiges du passé » n'ont en rien disparu. En 1935, l'année précédant l'adoption de la Constitution, une « purge préventive » avait été organisée, première mesure à grande échelle visant les éléments « socialement étrangers » : criminels, mendiants professionnels, vagabonds et enfants de plus de douze ans ayant commis des crimes. Ils pouvaient être arrêtés et condamnés à cinq ans de camp de travail correctionnel sur la décision des troïkas du Commissariat du peuple à l'Intérieur (NKVD). Au total, à la fin de 1935, 266 000 personnes « socialement étrangères »

33 - Viktor V. KONDRASIN, *Golod 1932-1933 godov: Tragedija Rossijskoj derevni*, Moscou, ROSSPEN, 2008, p. 208-212.

34 - Sur le système des passeports en URSS, voir N. MOINE, « Système des passeports... », art. cit. ; D. R. SHEARER, « Elements Near and Alien... », art. cit. ; V. P. POPOV, « Passportnaja... », art. cit.

35 - V. P. POPOV, « Passportnaja... », art. cit, p. 4.

36 - La sphère du « travail socialement utile » peut être définie à partir de l'analyse textuelle d'actes législatifs plus tardifs. Ainsi, dans le projet de loi sur la lutte contre « les personnes qui mènent un mode de vie parasite », les types d'activité considérés comme « socialement utiles » sont évoqués sous cette forme : « Les citoyens soviétiques [...] travaillent dans des usines, des fabriques, des mines, les transports, des chantiers, des kolkhozes, des sovkhozes, des stations de machines et de tracteurs, des bureaux, ou bien exercent un travail socialement utile dans leurs familles », *Sovetskaja Rossija*, 197, 21 août 1957.

37 - Dans les années 1920, les représentants des anciens groupes privilégiés – nobles, anciens fonctionnaires, entrepreneurs, membres du clergé – ont été classés dans cette catégorie à côté des déviant sociaux ; en 1948, les kolkhoziens ont été accusés d'éviter le travail socialement utile (c'est-à-dire de ne pas travailler de façon productive dans les fermes collectives) ; à la fin des années 1950, les entrepreneurs, les artistes indépendants et la jeunesse dorée se sont retrouvés dans cette catégorie.

38 - Iosif V. STALIN, « O proekte novoj konstitucii SSSR. Doklad na Črezvyščajnom 8 s'ezde Sovetov, 25 novembre 1936 », *Sočinenija*, vol. XIV, Moscou, Éditions « Pisatel' », 1997, p. 126-127.

sont arrêtées, 65 000 personnes déplacées de force des seules villes de Moscou et Leningrad<sup>39</sup>. Les « éléments socialement étrangers » sont ainsi pratiquement devenus les équivalents des « éléments socialement dangereux ». Une nouvelle vague de répression s'abat sur les marginaux au cours de la Grande Terreur de 1937-1938. Conformément à l'ordre du NKVD n° 00447, les criminels, les vagabonds, les mendiants, les Tsiganes nomades sont classés parmi les « indésirables » (*neblagopadežnye*)<sup>40</sup>. Aux côtés des groupes sociaux déjà réprimés, ces individus sont désormais considérés comme une réserve de forces antisoviétiques, une « cinquième colonne » : les actions « antisociales » sont rebaptisées « antisoviétiques » et les mendiants, des « ennemis du peuple »<sup>41</sup>. Ils ne constituent pourtant pas la cible principale des répressions de 1937-1938 qui, en ce qui concerne les « marginaux sociaux », frappent avant tout les criminels<sup>42</sup>. Après la guerre, les autorités ont à nouveau recours, pour l'essentiel, au système des passeports pour lutter contre la mendicité.

Il n'existe pas de statistiques précises sur l'envergure de la mendicité après la guerre<sup>43</sup>, mais les mendiants sont incontestablement devenus une figure marquante du quotidien. À la fin de la guerre, ils envahissent littéralement les villes. On peut voir partout des individus tendre la main – dans les gares, aux marchés, dans les rues, dans les tramways et les trains, sans parler de leurs lieux traditionnels d'activité, à proximité des églises et des cimetières – et la famine de 1946-1947 vient encore amplifier le phénomène. Parmi les mendiants, les anciens combattants (*frontoviki*), vêtus de vareuses militaires, décorations sur la poitrine, sans bras ni

39 - David R. SHEARER, « Social Disorder, Mass Repression, and the NKVD during the 1930s », *Cahiers du monde russe*, 42-2/3/4, 2001, p. 505-534, ici p. 523-524 ; Paul M. HAGENLOH, *Stalin's Police: Public Order and Mass Repression in the USSR, 1926-1941*, Washington, Johns Hopkins University Press, 2009, p. 202-209.

40 - Cependant, selon D. Shearer, la rhétorique officielle s'est considérablement modifiée en 1937, ainsi que les pratiques répressives à l'égard des groupes déviants, en comparaison avec 1935. Ces changements ont non seulement porté sur l'élargissement du contingent des éléments asociaux qui ont été définis comme cibles des répressions, mais aussi sur le fait que la campagne de répression de 1937-1938 s'est déroulée dans le monde rural, alors que le déplacement d'éléments asociaux de 1935 avait essentiellement touché les villes. D. R. SHEARER, « Social Disorder... », art. cit., p. 529-532.

41 - *Ibid.*

42 - Au total, selon l'ordre n° 00447, 767 397 personnes ont été arrêtées, dont 127 967 criminels. L'année 1937 marque le point culminant des répressions contre le monde criminel : 111 993 personnes ayant commis des crimes présents dans le Code pénal ont été condamnées, dont 36 063 à être fusillées et 75 930 aux camps. Voir Marc JUNGE et Rolf BINNER, *Kak terror stal « Bol'sim. Sekretnyj prikaz n° 00447 i tehnologija ego ispolnenija »*, Moscou, AIRO-XX, 2003, p. 217 ; Rolf BINNER *et al.*, « Vertikal' bol'shogo terrora », *Novaja gazeta*, 5 août 2007.

43 - Ce décalage s'explique par le fait que la police arrête les mendiants, tandis que les services sociaux doivent s'occuper de leur sort ultérieur (les placer dans les maisons des invalides, leur trouver du travail, leur accorder des pensions de retraite, les mettre à la charge de leurs proches). Aussi les services sociaux abaissent-ils le nombre de personnes nécessitant une aide sociale. Les données de la police peuvent donc être considérées comme plus fiables.

jambes, posés sur des charrettes ou porteurs de prothèses qu'ils ont eux-mêmes bricolées, sont particulièrement reconnaissables. Leur présence parmi les mendiants, alors qu'ils sont encore traités par la propagande et par la population en héros et en vainqueurs, est perçue comme un non-sens, faisant naître doutes et questions :

*« Nous savons tous qu'après la Grande Guerre patriotique il existe beaucoup d'invalides, de mutilés, d'orphelins dans notre pays. Mais nous savons tous aussi que l'État soviétique, le parti et le gouvernement prennent soin d'eux » déclare un habitant d'Iaroslavl faisant part de ses doutes après avoir observé dans sa ville les scènes suivantes. « Depuis un an, un an et demi, beaucoup trop de personnes demandant l'aumône sont apparues dans les rues d'Iaroslavl. Des invalides de toutes les catégories – boiteux, culs-de-jatte, sans bras, aveugles, sourds-muets, etc. – sont majoritaires parmi les mendiants. Il y a beaucoup de femmes et d'hommes âgés, d'enfants en âge préscolaire et scolaire... ». La question se pose d'elle-même : « Comment tout cela peut-il être compatible avec l'ordre de vie dans un pays soviétique qui construit le communisme, avec la politique de notre parti et du gouvernement<sup>44</sup> ? »*

De temps en temps, la police conduit des actions pour expulser les mendiants des rues des villes dans le cadre du contrôle du régime des passeports, mais cette mesure s'avère peu efficace et ils réapparaissent. Les premières lois d'après-guerre contre la mendicité sont l'ordonnance du Conseil des ministres d'URSS et l'oukase de juillet 1951<sup>45</sup>. Les personnes qui pratiquent la mendicité sont alors classées en deux catégories : inaptes et aptes au travail. Les inaptes (invalides, vieillards et enfants) relèvent de la protection sociale ou sont à la charge de leurs proches. Les « aptes au travail » qui se livrent à la mendicité sont désormais passibles de cinq ans d'exil « dans des régions reculées de l'Union soviétique »<sup>46</sup>. Le contenu de

44 - Archives d'État de la Fédération russe (Gosudarstvennyi Arkhiv Rossijskoi Federatsii, ci-après GARF), fonds 5446 (ci-après f.), inventaire 86a (ci-après op.), dossier 8052 (ci-après d.), feuilles 2-3 (ci-après l.), Gluhov à Malenkov sur la mendicité dans la ville de Iaroslavl, 22 août 1952.

45 - Il s'agit de l'ordonnance du Conseil des ministres d'URSS du 19 juillet 1951, « Sur les mesures pour liquider la mendicité à Moscou et dans la région de Moscou et pour renforcer la lutte contre les éléments antisociaux et parasites », et de l'oukase du présidium du Conseil suprême d'URSS du 23 juillet 1951 « Sur les mesures de lutte contre les éléments antisociaux et parasites ». Le texte de l'oukase est publié dans E. Ju. ZUBKOVA et T. Ju. ŽUKOVA (dir.), *Na « kraju » sovietskogo obščestva...*, op. cit., p. 61.

46 - D'après V. Zima, l'oukase de 1951 avait une visée politique et concernait moins les mendiants et les vagabonds des villes que ceux qui « ne sont pas d'accord avec le régime » (V. F. ZIMA, *Golod v SSSR...*, op. cit., p. 217). En réalité, cette interprétation ne tient pas si on la confronte aux pratiques de mise en œuvre de l'oukase. En effet, dans les « filets » dressés par les policiers se retrouvent non seulement les mendiants et les vagabonds, mais aussi des gens « occasionnels » qui n'avaient pas, par exemple, de document attestant de l'enregistrement du lieu de résidence (*propiska*) ou qui n'exerçaient temporairement aucun travail. Cependant, de tels faits, assez répandus, sont une conséquence de l'arbitraire habituel des fonctionnaires ainsi que du caractère imparfait de la législation, dépourvue d'une définition claire de la mendicité et du vagabondage. Au cours des vérifications effectuées par la Procuration (*Prokuratura*), le fait d'inter-

ces lois, mais aussi la manière dont elles sont appliquées, témoignent du fait que leurs initiateurs ont une fausse idée de la mendicité dans le pays. À leurs yeux, il s'agit d'un phénomène qui viole l'ordre public et non d'un problème social. Commencée à l'été 1951, la campagne de lutte contre la mendicité est donc essentiellement répressive. Les contemporains se souviennent comment, en l'espace de quelques jours, les mendiants invalides de guerre ont disparu des rues. Inclus dans la catégorie « inaptes au travail », ils ne peuvent être condamnés à l'exil dans « des régions reculées » et sont envoyés dans des « maisons pour invalides », situées dans des endroits perdus, ce qui revient, de fait, à les exiler : 156 817 personnes sont ainsi arrêtées en 1952 dans le cadre de la loi de cette même année, puis 182 342 en 1953<sup>47</sup>. La majorité d'entre elles sont des invalides (70 %), essentiellement des invalides de guerre, 10 % sont qualifiés de « mendiants professionnels » et les derniers 20 % éprouvant « des difficultés temporaires ».

Puisque les tentatives de liquider la mendicité en recourant à des mesures « administratives » ont échoué, les autorités décident d'aborder autrement le problème. Elles créent, à la suite d'une ordonnance du secrétariat du Comité central du Parti communiste d'Union soviétique (CC PCUS) datée du 21 septembre 1953, une commission de lutte contre la mendicité, présidée par Alexandre Pouzanov, président du Conseil des ministres de la RSFSR, et chargée d'étudier le phénomène dans différentes régions de Russie, ainsi qu'en Ukraine et en Biélorussie. Cette enquête établit que la diffusion de la mendicité s'explique principalement par la pauvreté de la population, même si on recourt à la formulation floue traditionnelle d'« aisance matérielle insuffisante<sup>48</sup> ». Cette explication est totalement nouvelle dans le discours du pouvoir sur la mendicité, puisque celle-ci était jusqu'alors présentée sous le seul angle du « parasitisme » et d'un mode de vie n'ayant d'autre motivation sociale et économique que l'extorsion d'argent et l'obtention d'un « gain facile ». Au même moment, on entreprend de créer un système d'enregistrement des mendiants. Au 1<sup>er</sup> août 1954, la police en comptabilisait 20 500 dans tout le pays, et près de 13 000 dans la seule RSFSR<sup>49</sup>. C'est désormais l'acte même

prêter et d'appliquer l'oukase et l'ordonnance de 1951 de façon trop large était considéré comme une infraction ouverte. L'objet des actes législatifs de 1951 (concernant les mendiants et les vagabonds) les distingue clairement des nouveaux oukases républicains apparus entre 1957 et 1961 et dirigés contre les « parasites ». Ces derniers décrets sont réellement utilisés pour lutter contre des états d'esprit contestataires.

47 - Ces chiffres reflètent moins l'échelle réelle de la mendicité que la dynamique de la campagne de lutte contre la mendicité. Beaucoup de mendiants ont été arrêtés plusieurs fois par la milice, certains jusqu'à trente fois. Toutes ces arrestations sont comptabilisées dans les statistiques. De plus, la campagne ne reflète pas de façon adéquate la géographie de la mendicité, puisque celle-ci se pratiquait surtout dans les grandes villes (Moscou, Leningrad, les capitales des républiques fédérales).

48 - GARF, f. 8131, op. 32, d. 3282, l. 166, note du Conseil des ministres de la RSFSR sur la mendicité dans la République, 30 août 1954.

49 - À titre de comparaison, dans l'empire russe en 1877, étaient enregistrées 293 445 personnes pratiquant la mendicité ; selon le recensement de 1926, elles étaient au nombre de 133 118 dans la RSFSR, 162 815 si l'on prend en compte l'Ukraine et la Biélorussie. Voir Avgust A. LEVENSTIM, « Professional'noe niščenstvo. Ego pričiny i

de mendier qui est enregistré, et non plus le nombre d'arrestations. Pourtant, les statistiques restent incomplètes, puisqu'elles comptabilisent les mendiants selon leurs lieux de résidence, les personnes sans lieu de résidence enregistré en étant exclues.

Ces chiffres et l'existence même de mendiants dans le pays dix ans après la fin de la guerre rendent perplexes Lazare Kaganovitch, en charge de la question au sein du gouvernement. En octobre 1954, à son initiative, le ministère du Contrôle d'État est chargé « d'examiner l'état des mesures mises en œuvre par les organismes concernés pour liquider et prévenir la mendicité<sup>50</sup> ». L'enquête concerne essentiellement les organismes de protection sociale, mais les contrôleurs du ministère reçoivent également des informations en provenance des autorités municipales (comités exécutifs), de la police et, le plus important, des intéressés eux-mêmes, par le biais d'entretiens avec les mendiants. Ce travail a produit une documentation abondante, la plus complète concernant la mendicité en URSS au milieu des années 1950<sup>51</sup>.

## Types sociaux et « histoires de vie » de mendiants

Les informations fournies par les services de la police sont confirmées par l'enquête de 1954 : la guerre et la famine de 1946-1947 ont provoqué le retour de la mendicité professionnelle. Des groupes de mendiants « en tournée<sup>52</sup> » circulent alors dans le pays ; dans les régions agricoles, il peut arriver que presque tous les habitants d'un village pratiquent la mendicité, comme dans la région de Kalouga<sup>53</sup>. C'est devenu

formy (1900 g.)», in B. P. MILOVIDOV (dir.), *Niščestvo. Retrospektiva problemy*, Saint-Pétersbourg, Kriga, 2004, p. 18-92, particulièrement p. 19 ; A. A. GERCEZON « Niščestvo i bor'ba nim vuslovijah perehodnogo », in M. FIRSOV (dir.), *Antologija Social'noj raboty*, vol. 2, Moscou, Svarog, p. 68-89, ici p. 69.

50 - GARF, f. 8300, op. 2a, d. 92, l. 1-6, ordre du ministère du Contrôle d'État d'URSS n° 3519, « Sur l'organisation de la vérification de l'état de la lutte contre la mendicité et les éléments antisociaux parasites », 28 sept. 1954.

51 - L'essentiel de l'ensemble documentaire produit à l'occasion de la vérification de 1954 se compose de rapports et de notes sur l'état de la mendicité dans différentes villes et régions d'URSS, ainsi que de documents préparatifs : notes sur les arrestations pour mendicité, questionnaires soumis aux mendiants, rapports sur des individus pratiquant la mendicité, notes sur l'état des « maisons pour invalides », sur l'attribution des pensions de retraite, sur l'embauche, etc. Outre les données synthétiques portant sur des villes, des régions et des républiques, les rapports contiennent des exemples concrets de cas de mendicité. Les informations sur des cas particuliers sont en règle générale brèves, mais complétées par des données de synthèse et des conclusions d'experts, permettant de cerner les motivations conduisant à la mendicité et les causes de sa diffusion, de dessiner des types sociaux de mendiants et leurs histoires.

52 - Les mendiants « en tournée » sont des individus qui voyageaient de ville en ville pour mendier.

53 - GARF, f. 8300, op. 2, d. 1396, l. 2-6, note d'information sur les mesures de lutte contre la mendicité dans la région de Kalouga, oct. 1954.

leur mode de vie, leur activité principale et leur source de revenus<sup>54</sup>. L'enquête montre aussi qu'il existe une large couche de la population socialement vulnérable pour qui la mendicité est l'unique moyen de survie. Parmi les principaux facteurs conduisant les individus à demander l'aumône, on retrouve l'absence ou le faible niveau de revenu (perçu sous la forme d'une maigre pension de retraite ou d'un petit salaire), la vieillesse, l'invalidité, la maladie (y compris l'alcoolisme), l'absence de proches, les familles nombreuses, l'impossibilité de trouver du travail, la solitude, le passé criminel. Le statut social joue un rôle important : pour les personnes bénéficiant d'un statut social inférieur, à l'instar des anciens détenus amnistiés, le retour à la vie « normale » est particulièrement difficile<sup>55</sup>. Autrement dit, une fois exclu de la société, une personne voit les possibilités de se réinsérer fortement limitées. L'exclusion produit ses effets même après la levée du statut de paria, comme après une libération ou une amnistie<sup>56</sup>.

Parmi les mendiants, plusieurs types sociaux figurent dans les documents : les vieillards, les invalides (de tous âges), les enfants, les mères seules, les personnes libérées de lieux de réclusion, les anciens domestiques, les kolkhoziens âgés et les alcooliques. Invalides et vieillards forment le groupe le plus nombreux. Selon la police, sur 20 509 personnes enregistrées pour fait de mendicité, 8 895 (43,2 %) sont des invalides et 7 558 (39 %) des personnes âgées<sup>57</sup> :

*Les policiers de la ville de Minsk connaissent bien le mendiant nommé Malakhov. Il a 65 ans, il est né dans la région de Kalouga, mais il n'a ni lieu de résidence (il est « sans domicile fixe »), ni famille, ni papiers. Entre 1951 et 1953, il a été arrêté dix-huit fois et treize fois, il s'est engagé à arrêter de mendier ; douze fois, a été envoyé au département municipal de la protection sociale et au ministère de la République pour être placé dans une maison de retraite, mais il n'y a pas été accepté.*

54 - L'enquête de 1954 montre que la mendicité était une activité bien profitable. Selon les aveux des mendiants, leur « gain » pouvait être de vingt à cent roubles par jour en fonction de la région, de la saison et du jour de la semaine. Le gain était meilleur dans les grandes villes, en été et les dimanches. À titre de comparaison, jusqu'en 1956, la pension minimum de retraite pour les citadins était de soixante-quatorze roubles par mois. Les mendiants étaient souvent arrêtés avec de grosses sommes d'argent, jusqu'à plusieurs milliers de roubles. L'enquête a montré que plusieurs personnes qui pratiquaient systématiquement la mendicité avaient une maison, un lopin de terre, du bétail, etc.

55 - Sur les problèmes et les difficultés de l'adaptation des anciens détenus à la vie « normale », de leur intégration sociale, voir Miriam DOBSON, *Khrushchev's Cold Summer: Gulag Returnees, Crime, and the Fate of Reform after Stalin*, Ithaca, Cornell University Press, 2009 ; Marc ÉLIE, « Les politiques à l'égard des libérés du Goulag. Amnistiés et réhabilités dans la région de Novosibirsk, 1953-1960 », *Cahiers du monde russe*, 47-1/2, 2006, p. 327-347 ; Mirjam SPRAU, « Leben nach dem GULAG. Petitionen ehemaliger Häftlinge als Quelle », *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 60-1, 2012, p. 93-110.

56 - Voir, par exemple, GARF, f. 8300, op. 2a, d. 93, l. 168-187, rapport sur les résultats de l'enquête sur l'état de la lutte contre la mendicité en RSFSR, 27 oct. 1954.

57 - GARF, f. 9415, op. 3, d. 255, l. 261, données statistiques du ministère de l'Intérieur d'URSS sur le nombre de personnes qui mendient au 1<sup>er</sup> août 1954.

*Malakhov se présente de la façon suivante : « Actuellement je ne touche pas de pension de retraite, car je n'ai pas de papiers. [...] J'ai été amené plusieurs fois de la Direction de la police au ministère de la Protection sociale, mais ils n'ont pas réussi à me placer et je me livre de nouveau à la mendicité. J'aimerais tant être placé dans une maison de retraite, car je n'arrive plus à vivre ainsi, je dors par ci et par là – dans des salles de chaudières, sur des paliers d'immeubles. Je n'ai aucun proche. »*<sup>58</sup>

L'absence d'une pension de retraite et l'impossibilité d'obtenir une place dans une maison de retraite expliquent pourquoi la mendicité était devenue l'unique moyen de survie de Malakhov. De ce point de vue, son histoire est assez typique. D'après les statistiques de 1954, seul un tiers des mendiants touche une pension de retraite et des aides sociales. Parmi les mendiants invalides, seule la moitié percevait une retraite et seuls 17 % parmi les invalides de naissance. 21 % des vieillards qui en reçoivent une mendient<sup>59</sup>. Percevoir une pension n'assure donc pas forcément une protection sociale suffisante. Celle-ci est très réduite et n'atteint pas le seuil de subsistance<sup>60</sup>. Jusqu'en 1956, la retraite se monte à quatorze roubles quatre-vingt-dix kopecks pour les ruraux et à soixante-quatorze roubles quatre-vingt-dix kopecks pour les citadins (à titre comparatif, la retraite est relevée à 300 roubles en 1956).

Jusqu'à la réforme de 1956, le système soviétique des retraites est fait de telle sorte que des segments entiers de la population en sont privés ou n'ont qu'une

58 - GARF, f. 8300, op. 2a, d. 92, l. 144-145, rapport sur les résultats de la vérification de l'état de lutte contre la mendicité en république socialiste soviétique de Biélorussie, 27 oct. 1954.

59 - GARF, f. 8300, op. 2a, d. 92, l. 261, données statistiques du ministère de l'Intérieur d'URSS sur le nombre de personnes qui mendient au 1<sup>er</sup> août 1954.

60 - Il faut noter que le « montant minimum de subsistance » (dit « minimum garanti ») était une catégorie très peu précise en Union soviétique, avant tout à cause de l'absence de données fiables sur les revenus et la consommation de la population. Ce n'est que dans les années 1960 que les experts ont calculé un minimum de subsistance, mais sans publier ces informations. Le minimum de subsistance est officiellement fixé, pour la première fois, en 1992. Dans les années 1960, les experts soviétiques ont évalué le « minimum d'aisance matérielle » : revenu au-dessous duquel la population n'était pas capable de se reproduire normalement. Selon les données de Natalia Rimachevskaïa, en 1965, il était égal à quarante roubles par mois, et en 1975 à cinquante roubles. Selon la valeur monétaire du rouble d'avant la réforme de 1961 qui l'a divisé par dix, ce montant s'élevait respectivement à 400 et à 500 roubles. Pour plus de détails sur l'évaluation de la pauvreté et du minimum de subsistance en URSS, voir Alastair McAULEY, *Economic Welfare in the Soviet Union: Poverty, Living Standards, and Inequality*, Madison, University of Wisconsin Press, 1979; Pavel STILLER, *Sozialpolitik in der UdSSR 1950-1980: Eine Analyse der quantitativen und qualitativen Zusammenhänge*, Baden-Baden, Nomos, 1983; Marina MOZINA et al. (dir.), *Bednost': al'ternativnye podhody k opredeleniju i izmereniju*, Moscou, Fondation Carnegie pour la paix internationale, 1998; J. BRAITHWAITE, « The Old and New Poor... », art. cit.; Nataliya RIMASHEVSKAYA, « Poverty Trends in Russia: a Russian Perspective », in J. KLUGMAN (dir.), *Poverty in Russia...*, op. cit., p. 119-132; Natalia RIMASHEVSKAJA, « Bednost' i marginalizacija naselenija », *SOCIS*, 4, 2004, p. 33-43.

infime possibilité de la percevoir. Pour toucher une pension, il faut avoir travaillé plus d'un an, excluant, de fait, les invalides de naissance. Ils peuvent toucher une pension, par exemple, pour leurs parents décédés, mais non en bénéficier au titre de leur maladie ou de leur handicap. Après la guerre, les jeunes *frontoviki* invalides sont discriminés, puisque, ayant été mobilisés, ils n'ont pas fait d'études et n'ont pas pu acquérir « une ancienneté ». Les kolkhoziens sont aussi exclus du système<sup>61</sup>. La mendicité d'après-guerre est donc une conséquence directe du fonctionnement du système des retraites qui écartent les groupes sociaux les plus vulnérables. Les résultats de l'enquête de 1954 le confirment, le problème est ouvertement évoqué dans les documents de synthèse : « Les dirigeants du ministère de la Protection sociale de la RSFSR considèrent que l'insuffisance des pensions de retraite est une des causes principales de la mendicité, surtout dans les régions rurales<sup>62</sup>. »

Un autre maillon faible du système soviétique de protection sociale est constitué des maisons pour invalides et de retraite. Des mendiants demandent à y être placés, mais n'obtiennent pas de place ; d'autres y ont accès, mais refusent catégoriquement de vivre dans ces établissements. Les maisons de retraite comme celles pour invalides n'acceptent pas les personnes ayant des proches, les individus sans enregistrement, les kolkhoziens, les personnes venant d'autres villes et d'autres régions. De plus, les vieillards et les invalides sans papiers sont aussi refusés, bien qu'ils soient majoritaires parmi les mendiants. À Rostov-sur-le-Don, un vieillard de quatre-vingt-dix ans est arrêté à plusieurs reprises pour mendicité. On sait peu de chose de lui à partir des documents : « Il ne touche pas de pension de retraite, n'a pas de proches, n'a pas de lieu de résidence fixe. Il a commencé à mendier en 1933 et, depuis, il voyage de ville en ville à travers le pays. Il demande à être placé dans une maison de retraite, mais il n'est accepté nulle part<sup>63</sup>. »

Si les mendiants refusent d'aller dans les « maisons pour invalides » ou s'en enfuient, c'est que ces établissements sont de véritables ghettos pour pauvres : maigre ration, chambres surchargées (de vingt à cinquante personnes par chambre), pénurie de vêtements et de chaussures, absence de médecins et de médicaments,

61 - Selon le recensement de 1959, les paysans kolkhoziens pesaient pour un tiers (31,4%) de la population d'URSS (*Narodnoe hozjajstvo SSSR v 1982 godu. Statističeskij ežegodnik*, Moscou, Financy i statistika, 1983, p. 7). Jusqu'en 1964, les caisses d'entraide des kolkhoziens (auparavant les caisses de l'entraide sociale, créées en 1921) ont été le seul type d'aide sociale pour cette catégorie de la population. Leur création s'appuyait sur la tradition d'entraide des communautés paysannes de la Russie pré-révolutionnaire. Cependant, en raison des revenus très faibles des kolkhoziens, ces caisses ont existé de façon purement formelle dans la plupart des kolkhozes. Les pensions étatiques de retraite pour les kolkhoziens n'ont été introduites qu'en 1964. Pour plus de détails, voir Tat'jana M. DIMONI, « Social'noe obespečenie kolhoznikov Evropejskogo Severa Rossii vo vtoroj polovine XX veka », in *Severnaja derevnja v XX veka: aktual'nye problemy istorii*, 3<sup>e</sup> éd., Vologda, Legija, 2002, p. 115-134.

62 - GARF, f. 8300, op. 2a, d. 92, l. 186-187, rapport sur les résultats de la vérification de l'état de la lutte contre la mendicité dans la RSFSR, 27 oct. 1954.

63 - GARF, f. 8300, op. 2, d. 1401, l. 41, rapport sur les résultats de la vérification de l'état de la lutte contre la mendicité à Rostov-sur-le-Don, 15 oct. 1954.

isolement du monde extérieur<sup>64</sup>. Il arrive que leurs pensionnaires se livrent à la mendicité. À Leningrad, par exemple, dix-sept pensionnaires de la maison des invalides Karl Marx sont arrêtés pour cela<sup>65</sup>. Les mendiants demandent parfois à être placés dans une maison pour invalides à l'automne, avant de la quitter au printemps. Nombreux sont ceux qui ne veulent pas abandonner la mendicité, considérant qu'elle autorise un mode de vie « tranquille et indépendant<sup>66</sup> ».

Les invalides de naissance constituent un des groupes les plus vulnérables en Union soviétique<sup>67</sup>. Leurs possibilités d'ascension sociale sont réduites au minimum, une grande partie d'entre eux étant condamnés à la marginalité :

*Georgui Khvatov devient invalide pendant son enfance : il perd ses deux jambes dans un accident. Enfant, il pratique déjà la mendicité et le vol. Puis il se marie, devient le père de deux enfants. Mais son épouse le quitte. À l'âge de vingt-trois ans, Khvatov a une solide réputation « d'alcoolique et de hooligan ». Il est embauché dans un artel pour invalides, mais il est licencié pour vol et pour alcoolisme chronique. Sans pension ni travail, il gagne sa vie grâce à la mendicité. Les employés du département régional de la protection sociale s'entretiennent avec lui, avec les membres de sa famille (son père et son frère) et arrivent à la conclusion : « C'est un hooligan incorrigible. Il n'a pas de moyens, il ne veut pas travailler sous prétexte qu'on ne me prend nulle part'... Nous considérons qu'il est nécessaire de l'isoler de sa famille, car il a une influence pernicieuse non seulement sur son frère qui est en 7<sup>e</sup> [classe], mais aussi sur tout son entourage<sup>68</sup>. »*

Les orphelins constituent de même un groupe à risque. Si la guerre et l'après-guerre ont vu s'accroître la mendicité infantile, celle-ci diminue à la fin des années 1940, mais les orphelins restent assez nombreux parmi les mendiants<sup>69</sup>. Leurs histoires se ressemblent : après l'orphelinat, ils s'inscrivent dans une école technique (*remeslennoe učilišče*) où ils apprennent une profession manuelle qu'ils n'ont pas choisie et qui présente souvent des conditions de travail pénibles. Dans les faits, les fugues des écoles techniques sont courantes. Après la fin de leur cursus, les adolescents de quinze-seize ans ont tendance à abandonner assez vite leur emploi. Sans travail ni aide familiale, ils commencent à vagabonder et à mendier puis, de là, sombrent, pour certains, dans la criminalité :

64 - Sur l'état des « maisons pour invalides de guerre », voir B. FIESELER, « La protection sociale totale'... », art. cit.

65 - GARF, f. 8300, op. 2a, d. 93, l. 142, rapport sur les résultats de l'enquête de l'état de la lutte contre la mendicité à Leningrad, 1<sup>er</sup> nov. 1954.

66 - GARF, f. 8300, op. 2a, d. 93, l. 158, rapport sur les résultats de l'enquête de l'état de la lutte contre la mendicité à Moscou, 27 oct. 1954.

67 - Les invalides de naissance n'ont obtenu le droit à une pension qu'en 1967.

68 - GARF, f. 8300, op. 2, d. 1399, l. 46-47, note d'information sur ceux qui pratiquent la mendicité et qui habitent l'arrondissement Moskvoretski de Moscou, oct. 1954.

69 - Sur la situation des enfants orphelins en URSS dans l'après-guerre, voir M. P. ZEZINA, « Social'naja zaščita... », art. cit. ; *Id.*, « Bez sem'ï: siroty poslevoennoj pory », *Rodina*, 9, 2001, p. 82-87 ; K. BOECKH, *Stalinismus in der Ukraine...*, op. cit., p. 451-474 ; J. FÜRST, « Between Salvation... », art. cit. ; R. GREEN, « 'There Will Not Be Orphans Among Us'... », op. cit. ; R. KIBELKA, *Wolfskinder...*, op. cit.

*[Orlova] est née en 1929 en Bachkirie et perd ses parents la même année pour une raison qui n'est pas mentionnée dans les documents. En tant qu'orpheline, elle est placée dans un orphelinat. À l'âge de 14 ans, elle est envoyée de l'orphelinat dans une école technique et, après six mois de formation, elle devient chauffeur de chaudière, une profession pas du tout féminine. Elle travaille près de trois ans comme chauffeur sur différents navires, mais elle est condamnée en 1947 à dix ans de réclusion pour le vol de 20 litres d'alcool. En 1953, Orlova est libérée grâce à l'amnistie et envoyée en résidence permanente dans la république autonome d'Oudmourtie. On lui délivre un passeport. Mais elle ne réussit pas à trouver du travail : on embauche difficilement les amnistiés. À partir de ce moment, commence sa vie vagabonde. Orlova est arrêtée dans plusieurs villes du Sud de la Russie pour vagabondage et mendicité. Cette activité, due à sa situation, s'est transformée en mode de vie<sup>70</sup>.*

Les mères, le plus souvent seules, plus rarement lorsqu'elles sont mariées (dans ce cas, la mendicité constitue souvent l'unique activité familiale), représentent un autre grand type de mendiants. Différentes raisons les poussent « sur les parvis ». Les documents mentionnent le casier judiciaire, la perte d'emploi, de logement ou des papiers d'identité :

*Mikhailova, 42 ans, a commencé à vagabonder à l'âge de 10 ans. Elle n'a jamais eu ni de logement à elle, ni de travail stable. En 1945, elle est condamnée à cinq ans de réclusion. Libérée, elle se rend à Leningrad, chez sa sœur. « Je comptais sur l'aide de ma sœur, raconte Mikhailova à la police, mais elle m'a chassée. Sans profession ni moyens, j'ai été obligée d'emprunter le chemin de la mendicité. »*

*En 1953, Mikhailova, qui n'est pas mariée, accouche d'un enfant et, désormais, elle mendie avec lui : « Je mendie avec un petit enfant, je pleure toujours, c'est pourquoi on ne me fait pas de mal. » La femme avec son enfant gagne 15-20 roubles par jour. Quand on a demandé à Mikhailova si elle avait envie de travailler, la réponse a été la suivante : « J'ai envie de travailler et je suis prête à faire n'importe quel travail. Il est nécessaire de m'embaucher et comme je suis en bonne santé, je vais travailler comme tous les citoyens de l'URSS<sup>71</sup>. »*

Les kolkhoziens âgés et sans famille peuvent également s'enfoncer dans la pauvreté. Les possibilités de bénéficier d'une aide sociale sont bien moindres pour eux que pour les citadins et les personnes travaillant dans des entreprises d'État. Il leur reste l'aide de leurs proches, une pension (pour le décès d'un membre de la famille, si celui-ci avait servi dans l'armée), un subside de la part du kolkhoze ou encore la maison kolkhozienne pour les personnes âgées. Cependant, les kolkhozes n'ont pas les moyens de distribuer des aides ni d'entretenir ce type de maison

70 - GARF, f. 8300, op. 2a, d. 98, l. 132, note de rapport sur les résultats de l'enquête sur l'état de la lutte contre la pauvreté à Rostov-sur-le-Don, 26 oct. 1954.

71 - GARF, f. 8300, op. 2, d. 1397, l. 46, extrait d'un interrogatoire de personnes arrêtées pour mendicité par le secteur Chemins de fer d'Octobre de la milice de Leningrad, 22 oct. 1954.

financé par leurs caisses d'entraide. En RSFSR, où la population était encore majoritairement rurale, seules soixante-dix maisons kolkhoziennes pour personnes âgées étaient en activité au début de 1954, soit près de six fois moins que les 410 maisons d'État<sup>72</sup>. Les vieux kolkhoziens sans le sou vont donc en ville demander la charité :

*À Leningrad, M. E. Ignatieva, une femme âgée, 65 ans, a été arrêtée pour s'être livrée à la mendicité. Elle était venue de la région de Pskov où elle travaillait encore récemment dans le kolkhoze « Petit Araire Rouge ». Son mari était partisan pendant la guerre, il a été tué en 1942. Au village, il est resté à cette femme un fils, invalide de guerre, et une fille. Le plus jeune fils est parti servir dans l'armée.*

*À la police elle a raconté : « la raison pour laquelle je mendie, c'est que je suis restée seule, je ne suis plus en âge de travailler au kolkhoze et les enfants ont refusé de m'aider. Ils ont pris à l'armée mon plus jeune fils, avec lequel je vivais, et je n'ai plus rien pour vivre. » Les tentatives de cette femme pour recevoir une pension ou un subside avaient échoué : « Je suis allée au département local de l'aide sociale au sujet de la pension, mais ils m'ont répondu 'votre fils est à l'armée, votre mari est mort, mais vous étiez à leur charge, vous devez donc aller voir le président de votre kolkhoze et lui demander son aide'. Je me suis adressée au président, il ne m'a donné aucune réponse<sup>73</sup>. »*

Selon les données statistiques de la police, 12,4 % des personnes s'étant livrées à la mendicité en 1954 étaient des invalides de la Grande Guerre patriotique<sup>74</sup>. La place qu'ils occupent parmi les mendiants a donc considérablement diminué depuis les premières années d'après-guerre : certains ont été placés de force dans des internats spécialisés, d'autres sont morts, de leurs blessures ou de maladie. Les mendiants (*niščie*) racontent rarement leur vie par écrit. Pourtant, un document de ce type nous est parvenu : il s'agit de la lettre d'un homme qui a vécu comme mendiant pendant huit ans. Son auteur, Iouri Nikolaïtchouk, est lui aussi unique dans son genre : il a combattu toute la guerre, a été deux fois décoré de l'ordre « de la gloire » avant d'être victime d'invalidité. Il décrit sa trajectoire de vie, de héros-*frontovik* à vagabond et mendiant :

*En janvier 1945, j'ai été sévèrement blessé. À la fin de l'année 1945, je suis sorti de l'hôpital et suis entré à la faculté de mécanique-mathématique de l'université de Moscou, afin de reprendre mes études interrompues par la guerre (j'avais réussi à finir ma première année avant la guerre). Ma santé étant chancelante (j'avais une mauvaise mémoire, du fait d'une contusion et d'une opération sous anesthésie complète). Cela a été l'échec : à la session d'hiver de 1947, j'ai raté deux examens. En tant qu'invalide, j'ai eu un sursis.*

72 - GARF, f. 8300, op. 2, d. 1397, l. 178 et 180, note sur les résultats de l'enquête sur l'état de la lutte contre la mendicité en RSFSR, 27 oct. 1954.

73 - GARF, f. 8300, op. 2, d. 1397, l. 49-50, extrait d'un interrogatoire de personnes arrêtées pour mendicité par le secteur Chemins de fer d'Octobre de la milice de Leningrad, 22 oct. 1954.

74 - Données statistiques du ministère de l'Intérieur d'URSS portant sur le nombre de personnes se livrant à la mendicité au 1<sup>er</sup> août 1954, E. Ju. ZUBKOVA et T. Ju. ŽUKOVA (dir.), *Na « kraju » sovetskogo občestva...*, op. cit., p. 261.

*Je suis tombé gravement malade d'une fluxion de poitrine. J'ai été hospitalisé. Les échecs dans les études, les querelles familiales ont à ce point pesé sur moi que je n'étais certainement pas dans mon état normal. J'ai été exclu de l'université. Pas de carte de ravitaillement : je mourais de faim. L'été, je me suis décidé à aller chez mon oncle, à Derbent. En chemin, je suis tombé malade. Je suis revenu à moi dans le dispensaire de la gare de Saratov. La poche de ma vareuse était vide, plus de carnets de notes, et avec lui mon passeport, mes titres de transport, mes attestations. J'ai passé un mois à l'hôpital ; j'arrive enfin à Derbent, mais je ne trouve pas mon oncle. À la police, on m'explique « on ne vous connaît pas, retournez là où vous êtes enregistrés ou là où vous êtes né, etc. ». J'étais pieds nus, affamé, en loques. Je pars passer l'hiver là où il fait plus chaud : en Asie centrale. Et c'est ainsi qu'a commencé une vie d'errance, sans lieu fixe de résidence et d'occupation. Je suis devenu un « mendiant professionnel », comme c'est écrit dans les procès-verbaux de la police<sup>75</sup>.*

Nikolaïtchouk réussit finalement à faire refaire ses papiers, reprendre ses études et trouver un emploi, et sa famille est de nouveau réunie. Mais des centaines d'invalides de guerre sont laissés-pour-compte et deviennent des alcooliques importunant les passants : les héros de guerre se sont transformés en héros de feuilleton du type « parasites à la main tendue ».

## La question de la mendicité dans le discours public

Le 23 septembre 1954, la *Gazette littéraire* (*Literatournaïa gazeta*) publie, dans la rubrique « Lettres à la rédaction », un texte au titre éloquent, « Spéculation sur la sollicitude », signé par le « capitaine de la garde I. Damaskine »<sup>76</sup>. C'est la première fois depuis plus de trente ans qu'on s'exprime dans la presse au sujet de la mendicité (*niščensťvo*). Les particularités de cette parution tiennent au fait qu'elle intervient dans une publication nationale de seconde importance et que le style est martial. Elle témoigne de la volonté d'ouvrir un débat public autour de cette question et, en même temps, de l'orienter dans une direction précise. Cette direction ne devait pas donner l'impression d'être imposée par le Parti, d'où le choix de la forme épistolaire. Damaskine formule ainsi la tâche qu'il se donne : « Il est temps de comprendre qui tend la main pour une aumône. » Les principaux personnages de son texte sont les invalides de guerre, les vétérans, dans la mesure où ce sont surtout eux qui, lorsqu'ils mendient, provoquent les réactions du public : entre compassion, questions et indignation face à l'inaction des pouvoirs publics. C'est un vétéran qui parle des invalides de guerre, le lecteur doit ainsi faire pleinement confiance à son opinion. L'avis de Damaskine, univoque, sonne comme une condamnation : « il n'existe pas de 'vrais' invalides de guerre, de héros parmi les mendiants, il s'agit soit de 'faux' invalides, se déguisant en anciens combattants,

75 - GARF, f. 7523, op. 45, d. 53, l. 208-209, Nikolaïtchouk à Khrouchtchev, Vorochilov et Joukov, 8 juin 1956.

76 - I. DAMASKIN, « Spekuljacija na čutkosti », art. cit.

soit de gens qui ont certes vécu la guerre, mais sans se battre, souvent de simples alcooliques qui ‘spéculent sur la compassion du Soviétique à l’égard des invalides, en souvenir des morts’<sup>77</sup> ».

Les « vrais » *frontoviki*-invalides de guerre sont ceux qui « ne peuvent s’imaginer vivre sans travailler », ceux qui « ont su trouver une place dans la société »<sup>78</sup>. Damaskine cite l’aviateur Aleksei Maressiev, le conducteur de moissonneuse-batteuse Prokofi Nektov, le président du kolkhoze biélorusse Kirill Orlovski, l’enseignant Vassili Donskov, tous lourdement handicapés. Maressiev et Nektov sont érigés en figures canoniques d’invalides ayant connu une trajectoire de vie réussie. L’expression « trouver une place dans la société » (et sa variante « être dans la société ») est un élément clé du discours sur l’invalidité et la mendicité (*niščestvo*). Elle reflète et renforce sur le plan symbolique la pratique existante : l’essentiel des efforts tend non pas à apporter une aide sociale aux invalides, mais à les inclure dans la production<sup>79</sup>. Cette politique est présentée par Damaskine comme le reflet « du grand souci de l’État soviétique » à l’endroit des invalides de guerre et des invalides du travail : « formation professionnelle, fourniture en chaises roulantes, maisons spéciales pour les invalides de guerre, accès privilégié de leurs enfants aux institutions scolaires. Impossible de tout nommer. S’il a envie de travailler, l’invalidé trouve toujours un emploi qui lui plaît et qui correspond à ses capacités<sup>80</sup>. » Rien dans ce texte n’évoque l’état lamentable dans lequel se trouvent les maisons pour invalides, l’absence de place, la difficulté des invalides à trouver un emploi ou à obtenir un fauteuil roulant. L’auteur de la lettre ne dispose peut-être pas de ce type d’informations, d’autant qu’elles s’insèrent mal dans le concept de « souci de l’État » à l’égard des invalides.

Pourtant, Damaskine montre un degré d’information étonnant, voire suspect, pour un simple observateur. « J’ai obtenu des informations sur certains d’entre eux », annonce-t-il à ses lecteurs. Mais les informations du « capitaine de la garde », qui comprennent les noms et prénoms des mendiants, leur âge, leur profession passée, sont des données à usage interne, non accessibles au public, dont seuls les services de police ou les services sociaux disposent. Leur publication dans la presse prouve le caractère manipulé du texte. Parmi la galerie d’antihéros de Damaskine, sont cités un officier et un ex-commandant qui tous deux, malgré une pension confortable, mendient puis dépensent tout en beuveries ; des mendiants (*niščie*) professionnels arrivés à Moscou pour « exercer leur art », l’un d’entre eux ayant même réussi à accumuler suffisamment d’argent pour se faire construire une maison. Pour eux, affirme Damaskine, la pratique de la mendicité (*poprošajničestvo*) est devenue une « source de revenus sans effort » et eux-mêmes se qualifient de « bons à rien » (*tunejadcy*), expression qui va devenir un terme codé dans le discours

77 - *Ibid.*

78 - *Ibid.*

79 - Sur la politique à l’égard des invalides de guerre après 1945 : B. FIESELER, « Arme Sieger... », art. cit. ; E. Ju. ZUBKOVA et T. Ju. ŽUKOVA (dir.), *Na « kraju » sovetškogo obščestva...*, op. cit., p. 363-405.

80 - I. DAMASKIN, « Spekuljacija na čutkosti », art. cit.

public sur la mendicité. La lettre contient l'essentiel des clichés qui vont constituer le discours sur ce phénomène, son cadre conceptuel : la mendicité est un attribut de la société capitaliste<sup>81</sup> ; elle ne se justifie pas socialement<sup>82</sup> ; elle est un résidu du passé, le résultat d'une existence parasite<sup>83</sup>. La présence de mendiants et les succès mitigés de la lutte contre ce phénomène ne peuvent résulter, est-il dit, que de la négligence de la police (« la police a sa part de responsabilité ») et de la crédulité de citoyens qui ont été victimes d'escrocs et d'ivrognes. D'où cette réponse à la question finale, « que faire ? » :

*Il faut détrôner les bons à rien, quel que soit le masque qu'ils ont revêtu. Quand les mendiants cesseront d'être entourés de compassion, quand ils verront le mépris des Soviétiques et comprendront que seul le travail honnête leur rendra l'estime perdue, alors on cessera d'entendre dans les rues la voix embrumée : « Donne, petit frère, au frontovik de quoi boire un coup »<sup>84</sup>.*

La lutte contre la mendicité doit donc se traduire par une lutte totale contre le parasitisme. Les causes sociales de la mendicité ne sont pas analysées, elles ne sont tout simplement pas considérées comme dignes d'attention. La parution de la lettre de Damaskine dans la *Gazette littéraire* coïncide avec la fin du travail de la Commission Pouzanov sur la lutte contre la mendicité. Quelques jours plus tard, le ministère du Contrôle d'État d'URSS commence à enquêter sur le même thème. Pour l'essentiel, les conclusions de ces deux commissions se rejoignent : les causes principales de l'extension de la mendicité ne tiennent pas à l'oisiveté, à la recherche de revenus faciles, ni même à des vices humains. La racine du mal se trouve dans la pauvreté même, le manque de maisons pour invalides et leur mauvais état, les difficultés à trouver un emploi et dans d'autres causes sans lien avec le « parasitisme »<sup>85</sup>. Il est donc alors recommandé de développer le travail social en étendant le système de patronage, d'adoption, de pensions et de placement des employés. Les mesures « administratives » doivent seulement viser les mendiants professionnels<sup>86</sup>. Si ces résultats ne sont pas rendus publics, ils ont de toute évidence influé sur le travail législatif concernant les mendiants et les vagabonds, sur la politique sociale (réforme des pensions, soutien aux démunis (*maloimušćie*), aux invalides, aux mères isolées) et sur le débat public à propos des problèmes sociaux. À partir de ce moment-là, la question de la mendicité (*niščénstvo*) n'est plus considérée

81 - « C'est une nécessité pour des milliers de gens dans les pays capitalistes, où règnent le chômage, la faim, les privations qui poussent dans les rues, où personne ne les aidera, 'qu'ils meurent d'épuisement' », *Ibid.*

82 - « Dans notre pays, où le chômage et l'exploitation n'existent pas, il n'y a pas de justification à la mendicité (*niščénstvo*) », *Ibid.*

83 - « C'est le résidu du passé le plus nuisible, qui permet à des oisifs, des ivrognes et des aventuriers de couler une existence paisible », *Ibid.*

84 - *Ibid.*

85 - GARF, f. 8131, op. 32, d. 3282, l. 166, note du Conseil des ministres de RSFSR concernant l'état de la mendicité dans la République, 30 août 1954.

86 - *Ibid.*, l. 166-175.

pour elle-même, comme dans le texte paru dans la *Gazette littéraire*, mais en relation avec d'autres sujets qui lui sont liés et qui portent sur l'invalidité, la réforme des pensions, le parasitisme social.

Le sort des invalides reste également longtemps en dehors du champ du discours public. Dans la politique mise en place par l'État pour construire une mémoire de la guerre, nulle place n'est réservée au traumatisme. L'invalidité comme problème social, physique et psychologique n'est ni discutée ni traduite visuellement. Les affiches d'après-guerre montrent les *frontoviki* exclusivement sous les traits de gens en bonne santé et heureux de vivre, sans aucun invalide parmi eux. La figure de Meressiev incarne à elle seule cette population de deux millions d'invalides de guerre. Mais ce double littéraire de l'aviateur Maressiev, héros du *Roman sur un homme vrai* de Boris Polevoï, publié en 1946, représente uniquement ceux qui sont parvenus à se réinsérer. Avant-guerre, les questions liées aux personnes handicapées étaient discutées dans la revue spécialisée *La protection sociale* (*Social'noe obespečenie*), qui a cessé de paraître en 1941. En 1944, le ministre de la Protection sociale de la RSFSR, Alexei Soukhov, propose d'en reprendre la publication, en vain. Ce n'est qu'en 1956 que la revue reparait, lorsque les problèmes liés à l'assistance sociale deviennent prioritaires, dans le contexte de la réforme des pensions. La situation des invalides y devient un des principaux thèmes traités<sup>87</sup>.

En 1954-1956, plusieurs ouvrages consacrés aux invalides-*frontoviki* sont publiés<sup>88</sup>. Grâce à ces livres et à la revue *La protection sociale*, qui fait paraître des brèves vies d'invalides sous la rubrique « Récits improvisés », le thème de l'invalidité se diffuse dans l'espace discursif public. Il est de nouveau question de personnes « retournant à la société » (ou « trouvant leur place dans la vie »). Ainsi, le roman consacré au conducteur de moissonneuse-batteuse Nektov s'intitule *À nouveau dans la société*. La voie du retour à la vie civile repose obligatoirement sur l'idée paternaliste du « Souci de la part de l'État, de la Patrie, du Parti » à l'endroit des invalides. La vie réelle de personnes jugées dignes d'estime est ainsi transformée en un récit collectif « sur les invalides de guerre que la Patrie a aidés à recouvrer la santé et à trouver sa place dans la société<sup>89</sup> ». Le roman de Viktor Nekrassov *Dans ma ville natale* (1956) n'entre cependant pas dans ce schéma général : au lieu de mettre les personnages sur un piédestal, il montre leur difficile réinsertion et leur combat au quotidien. Le livre est dépourvu de clichés idéologiques, il ne fait jamais appel à des concepts comme « le retour à la société » ou « le souci de la part de l'État ». Dans le discours public sur l'invalidité, le thème des exclus est également présent, se référant essentiellement aux invalides se

87 - Dans le premier numéro (1956), les objectifs de la revue nouvelle version étaient formulés de la manière suivante : « La revue *Sotsial'noe obespečenie* est appelée à éclairer des questions générales concernant les pensions, l'expertise de la médecine du travail, la formation professionnelle, l'insertion par le travail et dans le quotidien des invalides ».

88 - Jakov ZARAOVIČ, *Orlenok*, Riga, Latgosizdat, 1954 ; Stepan KUZMENKO, *Snova v stroju*, Tchkalov, Jblatnoe izd-vo, 1954, et 2<sup>nd</sup>e éd., Moscou, Pravda, 1955 ; Viktor NEKRASOV, *V rodnom gorode*, Moscou, Molodaja gvardija, 1956.

89 - N. KUZ'MIN, « Na blago čeloveka », *Social'noe obespečenie*, 2, 1956, p. 5-7, ici p. 7.

livrant à la mendicité, opposés aux invalides travaillant et appartenant pleinement au corps social soviétique :

*Un homme aveugle convainc ainsi ses compagnons de voyage dans le train de banlieue les menant à la datcha de ne pas faire la charité à un invalide qui vient de rentrer : « Moi aussi je suis aveugle, mais je ne recours pas à la charité. Je travaille, je gagne bien ma vie. Et y a-t-il si peu de gens qui ont perdu la vue et qui travaillent ? Regardez au combinat, nous avons Trifonov, Barbachkine, Menchik, Andrejev, eux aussi autrefois allaient de wagons en bazars en mendiant. Et puis ils se sont mis à travailler, et ils ne se plaignent pas, ils sont très contents de leur vie »<sup>90</sup>.*

Une affaire de mendicité (*poprošajničestvo*) et de spéculation est examinée au tribunal. L'accusé, unijambiste, implore l'indulgence du tribunal en prouvant de façon démonstrative son handicap. À ce geste, le juge répond par un autre geste ; en lieu et place de ses mains et de ses pieds, il portait des prothèses :

*L'accusé est défait, il n'ose regarder la salle. Il sent que le juge vient de le clouer au pilori de la honte. Oui, cela a été plus fort qu'une condamnation : face à autant de personnes, regarder dans les yeux un homme qui, en défendant la Patrie, perdit ses mains et ses pieds, mais pas son honneur de soldat et de citoyen, et a trouvé en lui la force de rester dans la société<sup>91</sup>.*

La *Gazette littéraire* est elle aussi revenue sur le thème de l'invalidité. En avril 1955, elle publie une courte notule, sous la forme d'une réplique à un livre. L'auteur en est un militaire, le colonel de réserve V. Vassiliev<sup>92</sup>. Celui-ci rappelle qu'il s'agit de prolonger la discussion engagée quelques mois plus tôt par le capitaine Damaskine. Le texte relève là encore du genre épistolaire. L'auteur attire l'attention sur le livre de Ia. Zarakhovitch *L'Aiglon (Orlenok)*. L'héroïne, Olga Mossina, dont le véritable nom de famille était Moussina, instructeur sanitaire de la division de tirailleurs lettons, invalide lourdement handicapée, avait trouvé après la guerre non seulement un emploi, mais également le bonheur, puisqu'elle s'était mariée et avait donné naissance à un enfant. Son histoire est plutôt une exception, mais les commentaires relatifs au livre la présentent cependant comme un exemple de réinsertion. « Le retour à la vie », ainsi s'intitule un commentaire consacré à cet ouvrage dans la revue *La protection sociale*, reflète le plus exact du discours officiel sur l'invalidité :

*L'auteur de la recension présente le livre de la manière suivante : comme un récit « sur l'humanité du régime soviétique, dans lequel un être humain, même privé de ses mains et de ses pieds, peut trouver sa place dans la vie si, en pensée, dans son âme et son*

90 - L. KARABIŠČER, « Zoloty ruki », *Social'noe obespečenie*, 5-6, 1956, p. 51-52.

91 - N. SOKOLOVSKAJA, « Nastojaščij čelovek », *Social'noe obespečenie*, 11, 1956, p. 41-43.

92 - V. VASIL'EV, « Kniga o mužestvennyh ljudjah », *Literaturnaja gazeta*, 12 avril 1955, p. 2.

*cœur, il est avec le peuple. [...] Le livre montre le souci le plus élevé pour ceux qui ont courageusement défendu la Patrie socialiste. [...] Dans le pays soviétique, chaque être humain est utile et précieux. Des internats et des maisons pour les invalides bien équipés sont une des formes de l'assistance d'État aux invalides. Grâce à eux, les frontoviki d'hier retournent à une vie saine de travail. [...] Entourée de la sollicitude du personnel médical, [...] [Olga Moussina] s'est forcée de lutter pour vivre, afin d'être à nouveau dans la société. [...] En plus d'Olga, ses amis sont rentrés dans la société. [...] D'autres invalides ont aussi trouvé leur place dans la société. L'État démontre un souci permanent pour leur santé et leur mise au travail*<sup>93</sup>.

Le discours sur l'invalidité recourt à des motifs moraux (choix personnel, défauts ou faiblesses humaines) pour expliquer que des gens sont « tombés hors de la société », à l'instar des invalides-*frontoviki* qui mendient. Les auteurs de deux recensions rapportent, en guise d'argument, l'avis de l'héroïne à propos de ces derniers :

*Le livre de Ia. Zarakhovitch, affirme V. Vassiliev, répond, par tout son contenu, à la question des invalides mendiant des kopecks [...] cette réponse est inscrite, en particulier, dans les paroles d'Olga : « il faut convaincre les gens que la mendicité [niščenstvo] est une honte, leur dire que dans notre pays seul un parasite peut s'asseoir avec la main tendue, alors que l'homme honnête sera au travail »*<sup>94</sup>.

La mendicité est donc assimilée à un avatar du parasitisme social, comme une anomalie sans racines économiques ou sociales. L'existence de la mendicité compromettant sérieusement la politique sociale de l'État soviétique, celle-ci est considérée non pas comme une de ses conséquences, mais comme un phénomène existant malgré elle, comme le refus de « soin apporté par l'État » ou comme l'inutilité d'une aide sociale. Réduire la mendicité à des vices humains et ravalier les mendiants au rang de « parasites » est principalement lié à la préparation puis à la mise en œuvre de la réforme des pensions à partir de 1956. Le niveau minimal des retraites est alors relevé, ainsi que celui des pensions pour invalidité ou en cas de décès du père de famille ; un système de complément aux pensions de base élargit le champ des ayants droit<sup>95</sup>. La réforme représente donc en soi une avancée réelle du point de vue de l'amélioration de la situation matérielle des couches les plus pauvres de la population et confirme le « souci de l'État » pour les citoyens ordinaires. D'ailleurs, la presse soviétique ne présente pas autrement le projet de

93 - A. NOVIKOV, « Vozvraščenie k žizni », *Social'noe obespečenie*, 3, 1956, p. 58-60. C'est l'auteur qui souligne.

94 - *Ibid.*, p. 60. C'est l'auteur qui souligne.

95 - Sur la réforme des pensions de 1956, voir Bernice Q. MADISON, *Social Welfare in the Soviet Union*, Stanford, Stanford University Press, 1968 ; Grigorij P. DEGTJAREV, *Pensionnye reformy v Rossii*, Moscou, Izd-vo « Akademija », 2003 ; Galina M. IVANOVA, *Na poroge « gosudarstva vseobščego blagosostojanija »*. *Social'naja politika v SSSR (seredina 1950-h načalo 1970-h godov)*, Moscou, Institut rossijskoj istorii RAN, 2011.

loi sur les pensions<sup>96</sup>. Ce message trouve un écho dans la société. Le rapport des citoyens aux mendiants s'en trouve modifié, passant de la compassion à la condamnation. Dans le contexte de la réforme et de la politique sociale du Dégel, la mendicité n'est plus perçue comme une activité nécessaire et les mendiants eux-mêmes passent de la catégorie de « victimes » à celle de « bons à rien et parasites ». C'est précisément ainsi que V. Chibanov, habitant de Sverdlovsk, a intitulé la lettre qu'il a envoyée à la *Pravda* :

*La nouvelle législation sur les pensions d'État a amélioré la vie de ceux qui les touchent. Mais il existe encore des éléments qui utilisent la compassion des travailleurs et vivent à leurs crochets. Passez dans n'importe quelle boulangerie, magasin d'alimentation, dans un train ou un tramway, dans la rue ou à proximité d'une église et vous verrez un parasite, la main tendue pour recevoir une aumône : ce sont des mendiants, des musiciens aveugles, des chanteurs, des voyantes, des invalides. Des gens en pleine santé, qui pourraient travailler et être utiles à la société<sup>97</sup>.*

Cette lettre démontre comment, dans le sens commun, les messages de base du discours officiel sur la mendicité se sont greffés sur les représentations populaires : le mendiant, c'est un « parasite à la main tendue ». La « spéculation sur la sollicitude » est au fondement de l'activité de mendier, le mendiant-parasite vit aux crochets des travailleurs. Au cours des discussions sur le parasitisme social et sur la mendicité comme l'une de ses conséquences, un autre concept codé fait son apparition : celui d'« utilité sociale ». Les mendiants sont qualifiés d'« inutiles », de gens en trop pour la société, de poids. Ces qualificatifs témoignent des moyens choisis pour lutter contre la mendicité : les sortir de la partie « saine » de la société, les déporter hors des villes pour les installer dans des maisons pour invalides et organiser le traitement forcé des alcooliques. « Imaginez un invalide sans jambes, assis sur un trottoir. Au bazar, ils sont assis sur des trottoirs et mendient. Franchement, ils ennuient tout le monde. [...] Je pense qu'il faudrait les ramasser même de force. [...] À quoi sert cette mise en scène ? », écrit I. M. Iarych, de Kirgizie, à Nikita Khrouchtchev<sup>98</sup>. V. Chibanov, de Sverdlovsk, se souvient : « en 1935-1936, les services de la police menaient une lutte sans merci contre les éléments non travailleurs et il n'y avait plus de ce genre de mendiants dans la ville. Je suppose que le gouvernement soviétique doit éditer une loi et mener une lutte sans merci contre les bons à rien. Il faut expulser des villes tous les éléments non travailleurs, car ils occupent une surface habitable dont les travailleurs ont besoin<sup>99</sup>. »

Dans les lettres non publiées, le traitement à réserver aux mendiants ne se limite pas à leur isolement. Iarych classe les mendiants en deux catégories : ceux

96 - C'est le titre, par exemple, de l'éditorial de la rédaction du journal *Trud* du 9 mai 1956.

97 - GARF, f. 7523, op. 45, d. 201, l. 26, Chibanov à la *Pravda*, 11 oct. 1956.

98 - GARF, f. 7523, op. 45, d. 55, l. 151-152, Iarych à Khrouchtchev, 1956.

99 - GARF, f. 7523, op. 45, d. 201, l. 26, Chibanov à la *Pravda*, 11 oct. 1956. L'auteur de la lettre se souvient de la campagne répressive organisée à partir de l'ordre du NKVD n° 00192 du 9 mai 1935.

qui ne sont pas pauvres, mais vivent de la mendicité (*poprošajničestvo*) ou sont des alcooliques devant être « ramassés de force » des rues des villes ; les autres mendiants, des vieillards nécessiteux que le besoin a poussés à demander l'aumône (« Ces êtres vagabonds, démunis et encore vivants font peine à voir <sup>100</sup> »). Réfléchissant en termes de « bien public », l'auteur en arrive à la conclusion suivante :

*Je ne sais pas comment ils ont travaillé pour le bien de la Patrie, mais je ne crois pas me tromper en disant qu'ils ont de toute façon apporté leur écot au bien commun, au moins par le fait d'avoir eu des enfants, et ces vieillards se retrouvent dans le besoin. Notre État ne serait pas plus pauvre, si une petite pension de retraite était accordée à ces vieillards, et ce serait une vraie aide accordée jusqu'à son terme à la vieillesse <sup>101</sup>.*

Les raisons pour lesquelles ce genre de lettres ne pouvait être publié sont évidentes : la simple présence de pauvres dans un État qui ne se dit pas pauvre jette une ombre sur la politique sociale et sur toute l'image du pays en général. Quand le colonel de réserve Vassiliev exprime ses pensées dans les pages de la *Gazette littéraire* au sujet des *frontoviki* se vouant à la mendicité et les traite de « parasites à la main tendue », il est peu probable qu'il compte sur une réaction de la part de ceux qu'il accuse. Nikolaïtchouk, *frontovik* invalide qui avait dû vagabonder et demander l'aumône, a néanmoins répliqué à Vassiliev et à ceux qui partagent son avis :

*Alors, tout est la faute des invalides, ils sont des parasites, ils sont bien sûr malhonnêtes, ils ne travaillent pas, tandis que Vassiliev, lui, est bien sûr un « homme honnête », il travaille, lui, bien sûr. Si c'est de cette façon qu'on traite la question, on peut être certain que les mendiants ont existé, existent, et continueront d'exister <sup>102</sup>.*

S'occuper du sort des invalides de guerre, dont nombre ont été condamnés à une existence misérable et obligés de mendier, voilà qui est qualifié par Nikolaïtchouk de question d'État. C'est pourquoi sa lettre est adressée aux plus hautes autorités, Khrouchtchev, Kliment Vorochilov et Gueorgui Joukov. « Pourquoi y a-t-il encore beaucoup d'invalides qui mendient ? Pourquoi des invalides de la Guerre patriotique sont devenus des vagabonds, des mendiants, des alcooliques, crèvent de faim, se jettent sous les trains, sont écrasés par les voitures, meurent de froid ? Pourquoi sont-ils jetés hors de la vie et mènent-ils temporairement un mode de vie parasite ? Pourquoi ce 'temporairement' dure-t-il si longtemps ? », demandait Nikolaïtchouk à ses destinataires haut placés <sup>103</sup>. À contre-courant de la rhétorique employée par la propagande, qui vantait les innombrables possibilités données aux

100 - GARF, f. 7523, op. 45, d. 55, l. 151, Iarych à Khrouchtchev, 1956.

101 - *Ibid.*

102 - GARF, f. 7523, op. 45, d. 53, l. 208, Nikolaïtchouk à Khrouchtchev, Vorochilov et Joukov, 8 juin 1956.

103 - *Ibid.*

*frontoviki* invalides de « retourner à la société », Nikolaïtchouk témoigne de sa propre expérience et des observations recueillies auprès d'autres *frontoviki* :

*Un invalide qui se retrouve dans le malheur recevra très rarement de l'aide pour retourner à la vie normale. Pour cela, il a besoin de forces surhumaines, mais, justement, la santé des invalides est médiocre. En résultat, on parle « de leur manque de volonté ». Et ce sont précisément ceux [la Protection sociale] qui ont le devoir, plus que les autres, d'aider les invalides, qui non seulement font preuve d'indifférence à l'égard du sort des êtres humains, mais même se moquent d'eux*<sup>104</sup>.

Répondant à l'accusation de parasitisme, l'auteur de la lettre soulève la question de l'« utilité sociale » :

*J'ai été utile aux gens quand je travaillais chaque été au kolkhoze ou dans la production avant la guerre. J'ai été utile quand, au combat, j'ai tué plus d'un fasciste. Et maintenant aussi je suis utile et je serai utile [...]. Mais 80 % des invalides qui mendient actuellement ont travaillé bien plus que moi et ont donné à la société plus de biens matériels que moi. Comment « Monsieur » Vassiliév ose-t-il les traiter de parasites ? Comment peut-on encore l'appeler « camarade » ? Jamais et pour rien au monde. Il porte un uniforme soviétique, mais au fond c'est un tyran*<sup>105</sup>.

Pour vaincre la pauvreté des *frontoviki* invalides, Nikolaïtchouk propose une réforme des pensions de retraite (en liquidant les écarts importants entre les niveaux de retraite existant parmi les anciens militaires) et la création d'un système d'embauche adapté aux individus aux capacités restreintes. Cependant, le principal conseil qu'il adresse aux dirigeants du pays est le suivant : « Demandez conseil aux invalides qui mendient et vous recevrez la meilleure des réponses au sujet de ce problème<sup>106</sup>. » Cette lettre, comme d'autres non publiées, montre que le discours sur la mendicité dans la société des années 1950 est plus complexe et multi-dimensionnel que le discours officiel. Les mendiants et les groupes à risque (les personnes à bas niveau de revenu) ne sont pas du tout sujets du discours public, mais simplement un de ses objets. Le discours des autorités ne s'attache qu'à partiellement atteindre l'objectif de façonner une opinion publique adéquate au sujet de la mendicité. Les représentations communes des causes de la mendicité contiennent rarement des réflexions critiques et reproduisent essentiellement les clichés véhiculés par la propagande. En même temps, ranger tous les mendiants sans exception dans la catégorie des « bons à rien et des parasites » ne relève pas de l'évidence : l'expérience de vie et les pratiques quotidiennes des Soviétiques les font douter du bien-fondé de la stigmatisation de tous les mendiants. Une des particularités

104 - *Ibid.*

105 - *Ibid.*

106 - *Ibid.*, l. 209.

de la conscience de masse réside dans cette dualité de la perception de la mendicité. La présence d'individus nécessiteux n'est pas considérée comme une conséquence de la politique de l'État et de l'absence de stratégie pour vaincre la pauvreté, le mythe paternaliste faisant aussi partie du quotidien.

En août 1960, dans la presse soviétique, une nouvelle grande campagne est lancée contre les « parasites » sous le slogan « Qui ne travaille pas, ne mange pas ». L'adoption, le 4 mai 1961, de la loi sur la lutte contre les bons à rien en constitue le point d'orgue<sup>107</sup>. Les mendiants y sont mentionnés aux côtés des « parasites », même si le discours sur le parasitisme se concentre désormais sur d'autres objets : les entrepreneurs privés, la jeunesse « dorée », les artistes indépendants. Cependant, la rhétorique de la misère et de la mendicité (*ritorika niščestva*) est intégrée au nouveau discours : les jeunes gens au mode de vie oisif sont qualifiés de « pauvres en esprit », tandis que les spéculateurs qui approchent les touristes étrangers pour essayer d'acheter des biens rares sont accusés de « mendicité » (*poprošajničestvo*).

Dans les années 1960, le problème de la mendicité a progressivement perdu de son actualité, cela pour deux raisons. La mise en œuvre de programmes de soutien social accordé pour les catégories les plus démunies de la population limite les facteurs à l'origine de la mendicité. La nouvelle législation pénale restreint sérieusement les possibilités de se livrer à la mendicité « professionnelle », puisque dans le Code pénal des républiques fédérales sont apparus des articles spécifiques qui sanctionnent « le vagabondage et la mendicité systématiques »<sup>108</sup>. La mendicité

107 - Pour plus de détails sur l'élaboration des lois contre les « parasites », voir S. FITZPATRICK, « Social Parasites... », art. cit. ; E. Ju. ZUBKOVA, « S protjanutoj rukoj... », art. cit.

108 - L'introduction dans le nouveau Code pénal, en 1960, d'un article sur la mendicité a son histoire. Jusqu'alors, la mendicité n'était pas considérée comme un acte relevant du droit pénal et était poursuivie par des mesures administratives, par exemple la violation du régime des passeports. Dans les années 1930, les mendiants font l'objet de répressions extrajudiciaires. En 1951, un décret contre la mendicité et le vagabondage est adopté, qui prévoit une procédure extrajudiciaire pour prononcer la condamnation, par le biais de la Chambre spéciale du ministère de la Sécurité d'État d'URSS. Au milieu des années 1950, dans le cadre du processus politique de « rétablissement de la légalité », la base législative est révisée. Les normes de la responsabilité pour la mendicité ont initialement été discutées dans le cadre du projet de loi sur « les personnes qui mènent un mode de vie antisocial » (1955-1957). La procédure de jugement de ces personnes est transmise au « tribunal social » (*sud obščestvennosti*), autrement dit elle est de nouveau exclue de la juridiction des tribunaux « normaux ». Les juristes se sont opposés à cette manière de traiter la mendicité et le vagabondage, car elle contredisait la ligne du rétablissement de la légalité. Leur argument principal se référait à l'incompétence du « tribunal social », car en réalité les nouvelles modalités auraient signifié l'ancrage de l'ancienne procédure extrajudiciaire. Résultat, ces types d'infraction sont d'abord rapportés à la juridiction des tribunaux ordinaires, mais, ensuite, une norme spécifique apparaît dans la législation pénale. Conformément à l'article 209 du Code pénal de la RSFSR, le vagabondage et la mendicité, s'ils portent un caractère systématique, sont punis de réclusion pour un délai maximum de deux ans ou par des travaux correctionnels pour un délai de six mois à un an. La notion de mendicité « systématique » ne couvre de fait que la mendicité professionnelle. Pour plus de détails sur l'évolution de la norme juridique à propos de la mendicité, voir E. Ju. ZUBKOVA, « S protjanutoj rukoj... », art. cit., p. 454-469.

en URSS cesse donc d'être un problème social lié à un faible niveau de vie, elle perdure comme une activité professionnelle illégale, comme une forme d'occupation spécifique<sup>109</sup>. Elle ne redevient un phénomène massif dans le quotidien de la société russe qu'au début des années 1990.

## L'inertie de l'exclusion

La mendicité a acquis au <sup>xx</sup>e siècle une dimension spécifique. Résultat des guerres et des révolutions, la « question sociale » devient une priorité de l'État et des citoyens. En Union soviétique, l'influence des facteurs politiques et idéologiques sur les pratiques concrètes de lutte contre la mendicité est particulièrement évidente. Après la révolution, la politique de l'État à l'égard de la mendicité, qui oscille entre idéologie et pragmatisme, se développe en plusieurs étapes. La première étape, qui va de 1917 au début des années 1930, peut être appelée pragmatique, avec des réserves toutefois. Pendant cette période, l'approche pré-révolutionnaire, qui envisage la mendicité comme un problème social grave, perdure. En Russie soviétique, les études sociologiques et statistiques portant sur la pauvreté et la mendicité se poursuivent et se développent. Des commissions spéciales de lutte contre la mendicité travaillent dans plusieurs grandes villes. La question est publiquement discutée dans la littérature spécialisée et dans la presse.

Dans la rhétorique officielle, la mendicité, comme d'autres types de déviances sociales, est qualifiée de « vestige du passé », amené à disparaître avec la construction d'une société socialiste. L'idée de « construction » supposait une lutte énergique contre les « vestiges ». Ceux qui les véhiculent sont stigmatisés comme « des éléments socialement étrangers », « des parasites » qui doivent subir une « rééducation », qu'elle soit volontaire ou forcée. Pour les mendiants, le travail forcé se limite pour l'essentiel aux ateliers pour ouvriers et aux maisons de retraite. En même temps, des programmes d'aide sociale et de prophylaxie sont élaborés (soutien aux invalides, aux enfants-orphelins, aux vieillards). Le système soviétique de protection sociale s'est néanmoins construit dès le départ sur des principes d'exclusion : des groupes entiers de la population en sont exclus en raison de critères liés à l'origine sociale, à la loyauté politique ou au manque d'ancienneté. La philanthropie privée avait été institutionnellement écartée de la sphère de l'assistance aux défavorisés et tout le système construit sur le principe du paternalisme d'État. La situation économique difficile des années 1920-1930, le faible niveau de vie de la majorité de la population, combinés aux pratiques d'exclusion de la part de l'État

109 - Sur la mendicité comme type spécifique d'occupation : Hartley DEAN et Margaret MELROSE, « Easy Pickings or Hard Profession? », in H. DEAN (dir.), *Begging Questions: Street Level Economic Activity and Social Policy Failure*, Bristol, Policy Press, 1999, p. 83-100, ici p. 84 ; Marina L. BUTOVSKAJA, Ivan Ju. D'JAKONOV et Marina A. VANČATOVA, *Bredušćie sredi nas. Nišćie v Rossii i stranah Evropy: istorija i sovremennost'*, Moscou, Naučnyj mir, 2007, p. 11 ; Farhad N. IL'JASOV et Olga A. PLOTNIKOVA, « Nišćie v Moskve letom 1993 goda », *Sociologičeskij žurnal*, 1, 1994, p. 150-156, ici p. 150.

ont accru la pauvreté qui devient un trait permanent du quotidien soviétique. Dans ces conditions, les individus mettent en place différentes stratégies de survie ; beaucoup sont contraints de mendier.

La deuxième étape de la politique de lutte contre la mendicité s'étend du milieu des années 1930 au début des années 1950. Les pratiques administratives et répressives à l'égard des représentants de l'*underground* social sont renforcées et la sphère de l'assistance sociale restreinte de manière significative. Le principe d'isolement résume bien le contenu de cette politique. La mendicité comme réalité entraine en contradiction avec les déclarations officielles au sujet de la liquidation de la pauvreté (*niščeta*) dans le pays, dans un contexte d'achèvement des bases du socialisme. La mendicité est dès lors considérée comme un avatar de l'existence « parasite », un phénomène sans justification d'ordre économique ni sociale en Union soviétique, une simple conséquence des vices humains. Dans le discours normatif, les mendiants sont passés de la catégorie d'« éléments socialement étrangers » à celle de « socialement dangereux » et deviennent l'objet de répressions, le thème de la mendicité, devenu tabou, disparaissant du discours public. La Seconde Guerre mondiale et la famine de 1946-1947 donnent à la mendicité une dimension massive, mais la politique d'isolement des marginaux sociaux se poursuit et frappe aussi les « nouveaux » mendiants, les vétérans de guerre. Les ressources de l'assistance et les possibilités d'adaptation sociale s'avèrent insuffisantes pour aller au-delà de la politique d'exclusion. Les mendiants se retrouvent dans la catégorie générale des « personnes qui menaient un mode de vie antisocial, parasite » et sont accusés « d'éviter le travail socialement utile ». Malgré l'absence d'une définition stricte, ces notions n'en ont pas moins formé le cadre « conceptuel » du discours normatif sur la mendicité et, par la suite, du discours public, quand le thème de la mendicité a cessé d'être tabou.

À partir du milieu des années 1950, on peut parler du début d'une nouvelle étape dans le développement de la politique d'État à l'égard de la mendicité. Si on compare avec la période précédente, la composante sociale se fait plus présente : la lutte contre la mendicité s'inscrit dans le contexte de la maîtrise de la pauvreté et de l'exclusion sociale, bien que les mots « pauvreté » et « misère » (*niščeta*) ne soient pas officiellement utilisés. Conséquence de la politique de soutien aux couches démunies de la population, « l'espace de la pauvreté » se contracte et avec lui la zone de risque de la mendicité. Cette dernière perd progressivement sa fonction de survie et subsiste simplement comme activité professionnelle.

La recherche de solutions constructives aux problèmes de la pauvreté (et de la mendicité comme réaction à la pauvreté) a tenu compte de contraintes d'ordre systémique, non seulement pendant cette période, mais tout au long de l'histoire soviétique. Le paternalisme d'État en est une, qui non seulement diminuait sensiblement les solutions possibles, mais aussi, ce qui n'est pas moins important, formait les repères mentaux et les stéréotypes comportementaux qui renvoyaient exclusivement à « l'attention accordée de la part de l'État ». L'idéologie est une autre contrainte systémique. La conviction de la supériorité du socialisme vis-à-vis du capitalisme, notamment en ce qui concerne les droits sociaux et la qualité de vie, a empêché une analyse appropriée de la réalité. Les contraintes systémiques

dominent le discours tant des autorités que de la société. Celui de la société utilise à peu près les mêmes cadres conceptuels que le discours normatif des autorités. Cependant, une comparaison des deux discours montre que, malgré une attitude négative commune vis-à-vis du phénomène de la mendicité et des mendiants en tant que catégorie sociale, des thèmes les séparent. Pour les individus ordinaires qui se heurtent à la mendicité dans leur vie quotidienne, les mendiants ne sont pas une catégorie abstraite, des « personnes qui mènent un mode de vie antisocial », mais l'incarnation d'un problème tout à fait concret qui doit être résolu. De plus, la « société », plus que le « pouvoir », est favorable à des stratégies sociales permettant de résoudre la question et à l'élargissement de la zone de responsabilité des citoyens.

Un point reste toutefois hors du discours aussi bien des autorités que de la société : l'élaboration de moyens d'adaptation pour les exclus, d'intégration dans la société. C'est pourquoi, malgré les appels à « retourner à la société » ou à « retourner à la vie normale » – probablement tout à fait sincères –, les mécanismes assurant et maintenant le processus d'intégration ne fonctionnent pas ou mal. À l'instar des anciens détenus, le destin des individus exclus de la société est particulièrement dramatique : le stigmate de l'exclusion détermine leur trajectoire de vie. La stratégie d'adaptation des invalides se limite, en règle générale, à la formation professionnelle et à l'embauche dans des entreprises spécialement faites pour les accueillir. La protection sociale se développe et le réseau des maisons pour invalides s'élargit, mais l'isolement spatial, et donc aussi social, caractérise le quotidien des invalides. Une fois installée, l'exclusion sociale produit des effets non seulement sur la capacité des individus à prendre des décisions, mais aussi au niveau psychologique.

La société soviétique s'est formée sur le principe de l'exclusion à de nombreux égards. Si le pouvoir émet le signal « d'exclure » quelqu'un, la société réagit en conséquence, chassant de ses rangs, en fonction de la situation, les « ennemis du peuple », les « cosmopolites sans origine », les « parasites » et les « bons à rien ». L'Union soviétique n'existe plus depuis longtemps, mais ce mécanisme d'exclusion sociale continue à fonctionner par inertie en Russie contemporaine.

*Elena Zubkova*  
*Institut d'histoire russe de l'Académie des sciences de Russie*

Traduction par Larissa Zakharova avec l'aide de Grégory Dufaud

